

choisir

revue culturelle
n° 629 – mai 2012

(Génie génétique :
controverse



Tu es neuf

*Créateur de l'aube et du crépuscule,
Dieu de Noël et de Pâques,
Source d'où jaillit toute vie,
Chaque jour tu commences.*

*Je ne te demande pas, Seigneur du temps,
D'échapper aux contraintes du quotidien,
Ni à l'usure des jours.*

*Ecarte les replis qui m'emprisonnent,
Impatience à l'égard de l'autre,
Trop proche ou trop éloigné à mon gré.*

*Garde-moi où tu m'attends,
Sans fuite dans le divertissement,
Les yeux ouverts sur le don de ton Fils, l'un de nous.*

*Habitant ce jour comme un premier matin,
Avec toi, aujourd'hui,
Que je continue à commencer !*

Bernard Bonvin
In *Me recevoir de toi*



choisir

n° 629 - mai 2012

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

Geneviève Rosset-Joye
tél. 022 827 46 76
administration@choisir.ch

Direction

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Lucienne Bittar, rédactrice en chef
Jacqueline Huppi, assistante de rédaction
Stjepan Kusar, collaborateur

tél. 022 827 46 75

fax 022 827 46 70

redaction@choisir.ch

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.
Luc Ruedin s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue du Scex 34 • 1950 Sion
tél. 027 322 14 60

Cedofor

Axelle Dos Ghali
Stjepan Kusar

Abonnements

1 an : FS 95.-

Étudiants, apprentis, AVS, AI : FS 65.-

CCP : 12-413-1 «**choisir**»

Pour l'étranger : FS 100.-

par avion : FS 105.-

€ : 66.- ; par avion : € 70.-

Prix au numéro : FS 9.-

choisir = ISSN 0009-4994

Internet : www.choisir.ch

Illustrations

Couverture : Jacqueline Huppi

p. 7 et 14 : Pascal Deloche/GODONG

p. 23 : Fred de Noyelle/GODONG

p. 27 : FIFF

p. 30 : Mercedes Riedy

p. 32 : Cl. Bernard

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

Editorial	2
Ecône : réconciliation sans conditions ? <i>par Joseph Hug</i>	
Spiritualité	8
Petit exercice de relecture <i>par Bruno Fuglistaller</i>	
Méditation	9
Annonciations. Les anges du renouveau <i>par Pierre Martin Lamon</i>	
Eglise	11
Le sacrement du mariage. Quels choix ? <i>par Michel Legrain</i>	
Psychologie	15
Une thérapie d'avenir. <i>Entretien entre Adalberto Barreto et Sylvain Thévoz</i>	
Débat	19
Législation suisse. L'influence du créationnisme <i>par Jacques Neiryck</i>	
Débat	22
Génie génétique. Une méfiance rationnelle <i>par Philippe Roch</i>	
Cinéma	27
Une croisée des regards <i>par Guy-Th. Bedouelle</i>	
Théâtre	29
Les affres du mensonge <i>par Valérie Bory</i>	
Lettres	31
Claudiel ou le tragique chrétien <i>par Gérard Joulié</i>	
Livres ouverts	35
Diagnostic préimplantatoire <i>par Jacques Petite</i>	
Livres ouverts	36
Prêtres diocésains <i>par Joseph Hug</i>	
Livres ouverts	38
Théologie morale <i>par Jean-Claude Huot</i>	
Chronique	44
Miracles <i>par Gladys Théodoloz</i>	

Ecône : réconciliation sans conditions ?

Depuis plusieurs mois, des informations font état d'un processus de réconciliation entre le Saint-Siège et la Fraternité Saint-Pie X. Rappelons les faits : Le 21 janvier 2009, la Congrégation pour les évêques à Rome levait l'excommunication décrétée en 1988 à l'encontre des quatre évêques consacrés par Mgr Marcel Lefebvre, dont Mgr Williamson qui venait de tenir des propos négationnistes sur l'extermination des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Cela n'empêcha pas que des discussions soient entamées la même année à huis clos, entre la Fraternité et la Congrégation pour la doctrine de la foi. Le 14 septembre dernier, le cardinal Levada a remis à Mgr Bernard Fellay, supérieur de la Fraternité, un préambule doctrinal - dont le texte n'est pas connu -, qui énonce « certains des principes doctrinaux et des critères d'interprétation de la doctrine catholique pour garantir la fidélité (de la Fraternité) au Magistère de l'Eglise ». Puis en mars dernier lors d'une rencontre au Vatican, la Congrégation pour la doctrine de la foi a demandé à la Fraternité de clarifier sa position sur le Préambule doctrinal. Une réponse de Mgr Fellay était attendue pour la mi-avril ; la réponse comportant « certains progrès » selon le porte-parole du Vatican, a été soumise aux instances romaines.

Derrière ces discussions, il y a la volonté personnelle du pape de refaire l'unité avec les dissidents de Mgr Lefebvre. La réconciliation avec Ecône est la première priorité de Benoît XVI pour la huitième année de son pontificat. N'oublions pas qu'en qualité d'envoyé de son prédécesseur Jean-Paul II, le cardinal Ratzinger a tout essayé en 1988, afin d'empêcher Mgr Lefebvre de procéder aux ordinations épiscopales et ainsi de provoquer le schisme.

En soi, la démarche actuelle du pape est cohérente et s'inscrit dans le ministère d'unité qu'il incarne. Mais pas à n'importe quelles conditions. Le fait que le texte du Préambule doctrinal, soumis aux responsables de la Fraternité, ne soit pas connu est inquiétant.

Car le fond du conflit doctrinal et pratique porte, rappelons-le, sur des points essentiels du concile Vatican II : collégialité des évêques, œcuménisme, liberté religieuse et attitude positive vis-à-vis des religions non-chrétiennes. Le conflit vise leur rapport à la Tradition de l'Eglise. S'appuyant sur une compréhension faussée de la Tradition, essentiellement liée au contexte politique et religieux du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle, les gens d'Ecône récusent ces points et plus globalement le Concile en entier.

Or, la Tradition, selon les mots-mêmes de Paul VI, « n'est pas une donnée figée ou morte, un fait en quelque sorte statique qui bloquerait à un moment déterminé de l'histoire, la vie de cet organisme actif qu'est l'Eglise ». En récusant ces points de doctrine incontournables les fidèles d'Ecône empêchent « de mieux traduire le Message divin dans le langage et la vie des sociétés d'aujourd'hui et de mieux le communiquer sans compromission induite »¹.

Certes il faut approfondir la notion de Tradition et celle d'un développement de la doctrine qui sont sous-jacentes aux points essentiels, pierres d'achoppement avec les traditionalistes d'Ecône. En théologien averti, le pape Ratzinger trouve dans la Tradition continue de l'Eglise catholique les éléments moteurs du changement comme celui de la liberté religieuse qui est un des points du rejet du Concile par Mgr Lefebvre.

Mais une réconciliation qui ne reposerait pas sur des conditions claires et précises de la réception des enseignements de Vatican II, serait une issue malheureuse et lourde de conséquences.

D'une part, elle ne rallierait probablement qu'une partie des dissidents - certains restant sur leur position intransigeante -, et d'autre part, - ce qui est plus inquiétant -, elle laisserait dans une grave perplexité et dans un certain désarroi bon nombre de fidèles qui, depuis presque cinquante ans, ont revisité leur foi et leur vision des autres Eglises et des autres religions à la lumière des enseignements du Concile.

Joseph Hug s.j.



1 • Lettre de Paul VI à Mgr Lefebvre du 11 octobre 1976.

Pour approfondir la question : **L'herméneutique de Vatican II. Réflexions sur la face cachée d'un débat** par Gilles Routhier in Recherches de science religieuse, Le concile Vatican II en débat, janvier-mars 2012, pp 60-61.

■ Info

Manuscrits numérisés

La Bibliothèque vaticane, en collaboration avec la Bodleian Library d'Oxford, numérisera plus de 800 ouvrages d'ici cinq ans. Un million et demi de pages de manuscrits et d'incunables (livres imprimés entre 1450 et 1500), sur les 80000 manuscrits et 8900 incunables que compte la Bibliothèque vaticane, seront numérisés. Parmi eux figureront le célèbre *De Europa*, de Pie II Piccolomini, imprimé avant 1491, et la Bible latine de Johann Gutenberg, le premier livre à caractères mobiles, imprimé entre 1454 et 1455.

Des manuscrits juifs d'une valeur historique particulière seront aussi numérisés, comme le *Sifra* écrit entre la fin du IX^e siècle et la moitié du X^e siècle, ainsi que des manuscrits grecs d'Homère, de Sophocle, de Platon, d'Hippocrate, ou encore des codex du Nouveau Testament et des Pères de l'Eglise.

Ce projet est possible grâce à la Polonsky Foundation, a annoncé le 12 avril le quotidien du Vatican *L'Osservatore Romano*, une fondation créée par le philanthrope juif britannique Leonardo Polonsky, qui entend faciliter l'accès aux biens de l'humanité conservés dans les grandes collections des bibliothèques du monde. (apic/réd.)

■ Info

Formation continue

Le Conseil fédéral a soumis à consultation l'avant-projet de loi pour la formation continue, qui porte une attention particulière à la promotion des compétences de base des adultes. Pour la Fédération suisse Lire et Ecrire, cet engagement est essentiel si l'on prend en

considération qu'environ 800 000 personnes âgées entre 16 et 65 ans se trouvent en Suisse au niveau le plus bas des compétences de lecture et ne peuvent pas trouver les informations essentielles dans des textes simples.

L'enquête internationale ALL (Adult Literacy and Lifeskills, 2003) a mesuré en effet les performances de la population adulte dans les domaines de la littératie de textes, de la numératie et de la résolution de problèmes. Les premiers résultats ont été publiés en 2005 par l'Office fédéral de la statistique et un rapport plus détaillé est paru en 2006. Environ 15 % de la population démontre toujours de faibles performances en littératie, tandis qu'en numératie cette part atteint 9 %.

La Fondation souhaite une avancée encore plus décisive en matière de formation de base des adultes. Elle demande une stratégie de promotion nationale à long terme et un financement adapté au nombre très élevé de personnes concernées. Cette stratégie serait rentable, compte tenu des coûts sociaux et économiques de plus d'un milliard de francs par année induits par ce problème. Sans des moyens financiers suffisants, la réalisation des mesures préconisées par le projet de loi se transformera en déclaration d'intention, insiste la Fondation. (com./réd.)

■ Interview

La terre au Brésil

Mgr Enemésio Lazzares, évêque de Balsas, est le nouveau président de la Commission pastorale de la terre (CPT). Il dénonce les pratiques de l'agrobusiness et présente les priorités de la CPT pour les années à venir.

Voir à ce sujet
Pierre-André Cordonier,
 « Les maux de l'illettrisme », in *choisir*
 n° 619/620, juillet-août
 2011, pp. 24-27.

Vous pouvez aussi
 consulter cet article sur
www.choisir.ch.

« La première priorité est la claire réaffirmation de la dimension pastorale de la CPT. La mission de ses membres consiste, plus que jamais, à être présents et à travailler aux côtés du monde rural, dans une dimension éducative et transformatrice.

» La seconde est l'importance de la notion de "territoire" et pas seulement de la terre. Car la lutte pour la terre n'est plus suffisante. Il est fondamental, dans une nouvelle vision de la réforme agraire, que la CPT intègre la notion de permanence sur la terre et celle du respect de l'environnement, à travers le triptyque *terre, territoire, biomasse*. Notre rôle est donc de lutter avec les *ribeirinhos* (riverains des cours d'eau), les *seringueiros* (exploitant le caoutchouc naturel), les *extrativistas* (vivant des ressources naturelles de la forêt), les *quilombolas* (descendants des esclaves), les indigènes, etc., contre la voracité de l'agro-business et des grands propriétaires. Ces derniers sont prêts à tout pour exploiter la terre, quitte à provoquer la déprédation de l'environnement et à ruiner l'existence de millions de personnes. On retrouve également cette déprédation dans des programmes d'Etat comme le Plan d'accélération de la croissance (PAC), à l'origine des grands travaux en Amazonie.

» La troisième priorité est directement liée à ce constat : il faut renforcer l'agriculture familiale, respectueuse de l'environnement, en permettant aux hommes et aux femmes de vivre dignement de la terre. (...)

» Pour y parvenir, il est primordial que la CPT s'organise déjà à l'intérieur de sa propre Eglise, à travers les pastorales de la terre et les pastorales sociales (pastorale des pêcheurs, Caritas, *quilombolas*...). Bref avec toutes les pastorales liées de près ou de loin au monde rural. Cette réorganisation est d'autant plus importante que la société civile et les

mouvements populaires sont parfois cooptés par les gouvernements et perdent donc un peu de leur mordant. »

Jean-Claude Gerez (*apic*)

■ Info

Entraide entre réfugiés

Travailler pour sa communauté doit être davantage de la solidarité qu'une façon de gagner son pain. Le JRS tente de sensibiliser à cette idée, les populations des camps de déplacés en République démocratique du Congo. L'objectif de l'initiative *L'amour n'a pas de prix, pas de race ; l'amour n'est pas banal* vise à encourager le travail bénévole parmi les résidents du camp. Elle fait partie d'une activité plus large du JRS auprès des femmes déplacées, qui comprend des cours d'alphabétisation et des réunions au cours desquelles elles discutent de problèmes à présenter aux autorités du camp.

Le JRS encourage les femmes à s'occuper des personnes les plus vulnérables, comme les malades chroniques, les personnes âgées, les veufs et les veuves, les jeunes mères seules et les orphelins, même quand toute la communauté est stressée. De cette manière, on espère que les femmes deviendront des actrices du processus de construction communautaire, qui abat les différences ethniques.

« Nous obtenons d'impressionnants résultats en nous concentrant sur la confiance, la responsabilité et la compassion comme briques de construction pour la communauté », a témoigné Beatriz Garcia, directrice de projet JRS à Mweso. Le JRS a monté, par exemple, une pièce de théâtre communautaire, mettant en scène deux femmes, l'une Hutu, l'autre Tutsi, tout autant démunies l'une que

Au sujet de la thérapie communautaire, voir l'interview de l'ethno-psychanalyste **Adalberto Barreto**, aux pp. 15-18 de ce numéro.

l'autre, mais qui s'entraident en s'offrant de l'attention. « Les femmes ont été incroyablement émues par ce spectacle. Elles nous ont dit qu'elles pensaient que la différence ethnique n'était pas le facteur le plus important en amitié et qu'elles étaient prêtes à avoir une nouvelle attitude vis-à-vis des souffrants dans le camp », a encore dit Beatriz Garcia. (*JRS Dispatches* n° 312/réd.)

■ Info

**Corée :
prisonniers politiques**

Dans un communiqué daté du 11 avril, Amnesty International (AI) a attiré l'attention internationale sur le régime d'oppression et de terreur généralisée qui sévit en Corée du Nord. « Les camps pour prisonniers politiques en sont la pierre angulaire et l'expression la plus inhumaine », affirme l'organisation.

Des images satellites rendues publiques et analysées par AI, ainsi que des témoignages de survivants exilés ont révélé qu'environ 200 000 hommes, femmes et enfants vivent enfermés dans au moins six camps de prisonniers politiques. A Yodok, 50 000 personnes sont actuellement détenues sans jugement ou à la suite de procès « iniques ».

« Invisibles du reste du monde, il existe en Corée du Nord des endroits où la protection de tout l'éventail des droits humains est ignorée », a déclaré Rajiv Narayan, experte à AI pour la Corée du Nord. L'existence même de ces camps, connus sous le nom de *Kwanliso*, est niée par les autorités nord-coréennes, affirme le communiqué.

Les camps regroupent les opposants au régime, coupables d'avoir écouté la radio sud-coréenne, critiqué la dynastie au pouvoir ou encore tenté de trou-

ver refuge en Chine. Par ailleurs, selon le système de « culpabilité par association », toute personne appartenant sur trois générations à la famille d'un opposant est susceptible d'être emprisonnée à vie. C'est, selon AI, le cas de la moitié des prisonniers politiques du pays. (*apic/com*)

■ Info

Chili, pauvreté indigène

Une récente étude réalisée par le Ministère du développement social du Chili et par l'UNICEF (*Incluir, Sumar y Escuchar - Infancia y Adolescencia Indígena*), portant sur la population des enfants et des adolescents au cours de la période 1996-2009, confirme que les indigènes sont beaucoup plus susceptibles de tomber dans la pauvreté que le reste de la population. Ainsi la pauvreté est présente dans la vie de 26,6 % des enfants et des adolescents chiliens indigènes, contre 21,7 % des non indigènes. En outre, 23,1 % des familles indigènes avec enfants se trouvent en dessous du seuil de pauvreté, contre 17,6 % des familles non indigènes. L'étude souligne aussi la « féminisation de la pauvreté indigène », en particulier en milieu rural. Ainsi les femmes chefs de famille indigènes qui vivent en ville perçoivent 78 % du revenu perçu par les hommes chefs de famille répondant aux mêmes caractéristiques, contre 54 % en campagne. (*fidés*)

■ Info

ONU : plus de minorités

L'Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'ONU à Genève, Mgr Silvano Tomasi, est intervenu en mars lors de

la session du Conseil des droits de l'homme, pour le 20^e anniversaire de la déclaration des Droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques. Il a déclaré que les termes « minorité » et « majorité » devraient disparaître lorsqu'ils qualifient les populations, « en vertu de notre humanité commune, donnée par Dieu ». Les critères d'appartenances sectaires, ethniques ou religieuses sont contraires à l'universalité des droits de l'homme, a-t-il argumenté, et conduisent à « la manipulation et aux abus ».

Afin que tous les citoyens d'un Etat soient réellement « partenaires », le Saint-Siège invite donc à considérer « l'utilité » de supprimer les concepts de « majorité » et de « minorité » pour caractériser des populations. Une telle décision, souligne l'archevêque, serait « en accord » avec le principe de fondement des droits de l'homme que « tous sont égaux en droits et devoirs », ainsi qu'avec le droit de chacun à « s'associer avec d'autres pour développer des identités et activités culturelles, religieuses et politiques ». (*zenit/réd.*)

■ Info

Droits humains en Israël

Un appel de juifs et de juives soucieux du respect des droits humains en Israël a été remis à l'Ambassade d'Israël à Berne. La pétition, signée par 1500 personnes de 32 pays, demande à l'Etat d'Israël de mettre fin à l'occupation, à la colonisation et au blocus des territoires palestiniens. Les signataires exigent l'instauration « de conditions de vie dignes et la sécurité pour tous les habitants en Israël et en Palestine, car l'occupation détruit les perspectives

de vie des occupés tout autant que les âmes des occupants », (www.human-rights-in-israel.ch). (*apic*)

■ Info

Myanmar, nouveau départ

Le résultat des élections partielles en Birmanie « constitue un nouveau départ pour le pays, le début d'une ère de grande espérance pour nous tous », a déclaré Mgr Raymond Saw Po Ray, évêque de Mawlamyine et président de la Commission Justice et Paix de la Conférence épiscopale du Myanmar. « Nous espérons que le pays s'engage dans une nouvelle époque de justice et de paix. (...) Nous sommes certains qu'Aung San Suu Kyi travaillera pour l'intérêt et le bien commun, prêtant sa voix à de nombreux secteurs de la société jusqu'ici peu écoutés. Le défi majeur à relever pour le pays demeure aujourd'hui la pacification, surtout en ce qui concerne les minorités ethniques. » Pour rappel, la junte militaire est en conflit depuis 1948 avec la guérilla karen, un groupe ethnique tibéto-birman, dont les 80 % de la population réside dans le Myanmar. (*fides/réd.*)

Lutte armée karen



Petit exercice de relecture

Le Carême tout comme l'Avent sont des temps que j'aime beaucoup, pas seulement parce qu'ils préparent à deux grandes fêtes dans l'année liturgique, mais parce qu'ils sont des heures privilégiées de découverte de la Parole de Dieu, des moments liturgiques toujours très intenses. Mais cette année, le Carême m'a été particulièrement instructif. Et ceci de façon un peu inattendue.

C'était il y a quelques semaines, une soirée entre amis. Apéro... on me propose un verre de blanc, j'accepte... et voilà que la personne suivante refuse en disant : « C'est le Carême. » Sentiment de gêne de ma part, évidemment, et immédiatement après une petite voix intérieure qui me dit : « Et pourtant il ne pratique pas... »

Ce n'est pas le choix de cette personne qui m'a mis mal à l'aise, mais ma propre réaction, à la fois de confusion et de jugement. Je n'avais en fait aucune raison d'être troublé ou embarrassé, parce que mon choix d'« effort » de Carême, depuis de nombreuses années, est de consacrer plus de temps à la lecture de la Bible durant ces 40 jours, et plus rarement de renoncer à un aliment. Cela avait été une décision mûrement réfléchie et sincèrement discernée dans la prière.

Or je ressentais un malaise, venu du constat que malgré mon souci sincère de « bien faire », d'être vrai dans ma démarche pour me rapprocher de Dieu,

le mauvais esprit pouvait encore s'insinuer en moi par de toutes petites failles. Non pas des failles visibles, qui passeraient par l'action, mais secrètes, que l'autre ne pourrait pas percevoir, car liées à la pensée.

Si nous n'y portons pas davantage d'attention, ces jugements peuvent facilement nous échapper à nous-même aussi. Ils montent avec tant de spontanéité et de naturel que nous sommes portés à les prendre tels quels, sans autre réflexion ! Afin de mieux prendre conscience de ces pensées qui nous attaquent parfois par surprise, Ignace nous invite à « relire » notre journée, en laissant défiler le film de nos activités, de nos rencontres et d'en « parler » à Dieu. Parfois, il s'agit de Le remercier, parfois de Lui présenter notre trouble ou notre réprobation, pour Le laisser éclairer notre expérience. Ce petit exercice de relecture avec Dieu aide à mieux prendre conscience de ce qui se passe en nous. Sur la durée, il permet de sortir de certaines ornières de jugement.

Cet exercice quotidien est un véritable effort. Il ne saurait évidemment se limiter au temps du Carême. Il pourrait même devenir une manière de vivre.

Bruno Fuglistaller s.j.

Annonciations

Les anges du renouveau

●●● **Pierre Martin Lamon**, Versoix
Professeur de philosophie

L'une est âgée, l'autre, jeune ; l'une est trop âgée, l'autre, trop jeune ! Pour Sara (Gn 18,1-15), épouse que le poids de l'histoire paraît avoir usée, le temps est passé - dépassé. Elle porte ses regards en arrière : se souvient de la promesse divine, de sa réalisation indéfiniment différée, du silence et de la passivité de Dieu. Pour Marie (Lc 1,26-38), au contraire, vierge sans histoire, le temps ne s'est pas encore écoulé : la vie, inconnue, s'ouvre au large. Marie s'ouvre aux possibles d'une existence vierge, c'est-à-dire non encore écrite.

Tandis que Sara - définition de la vieillesse - voit l'éventail des possibles se refermer sur elle progressivement, dangereusement, eu égard à la promesse, Marie, au contraire, est tout de blanc vêtue, vêtue de toutes les possibilités que sa jeunesse lui offre encore. Le blanc n'est-il pas en effet l'intégrale des couleurs, l'ouverture à toutes leurs distinctions, variations et combinaisons possibles, que le prisme décompose et révèle ? Marie, blanche, légère, potentiellement indéterminée, sans attente explicite, délestée de toute promesse, Marie, donc, se rend nécessairement disponible au monde qui vient : « Que tout se passe pour moi comme tu me l'as dit. »

Légende des anges

Visitations. Passages. Des anges passent, trois hommes ou l'ange Gabriel. Légende des anges. « Légende » au sens premier signifie « manière dont il convient de comprendre » un tableau, un livre, un poème... La légende ouvre des pistes de lecture, dénoue le sens implicite d'un événement, dénomme des personnages, des lieux, contextualise un fait pris sur le vif, bref : la légende éclaire ce qui risquerait de rester enfoui dans une insurmontable obscurité.

Les anges surviennent. Surprise. Abraham lève les yeux et aperçoit trois hommes qu'il n'attendait pas, qu'il n'avait pas vu venir. L'ange se tient auprès de Marie. Intrusion : aucune visite prévue ! Les anges légendaires sont là, qui ouvrent la bouche, s'expriment, lèvent des mystères - du moins le croit-on ! Mais les nouvelles annoncées dépassent tout entendement : Sara, ta femme, si vieille, aura un fils de toi, si vieux ; et toi, Marie, tu vas être enceinte, hors relations conjugales ! Ici, la légende bascule dans son second sens, celui d'un invraisemblable récit. Au lieu d'éclairer, elle sème le trouble, éveille les doutes !

Ouvrons notre téléviseur à l'heure des informations, des « nouveautés ». Ouvrons, ce soir, comme dit Michel Ser-

Sara et Marie, deux femmes, deux destins que tout oppose ? Scepticisme de Sara qui sait à quoi s'en tenir quand il s'agit des promesses de Dieu ! Optimisme de Marie qui accueille les possibles dont elle se sait enceinte par Dieu même, à qui, oui, rien n'est impossible ! Deux façons d'accueillir l'invraisemblable. Est-il encore possible, ce temps annoncé du renouveau ?

res, l'annonce des nouvelles du jour. Rien de nouveau sous le soleil. Terribles informations ordinaires : accidents, cataclysmes, catastrophes, explosions, guerres, assassinats, arnaques, faillites, corruption, racisme, exclusion, domination, exploitation : vous reposez votre fourchette. Vient le temps de la désespérance.

Paradoxalement, les bonnes nouvelles sont-elles plus faciles à recevoir ? Ne souffrent-elles pas d'un excès d'invéraisemblance ? La vie pourrait-elle resurgir alors que tout paraît se précipiter vers la grande catastrophe ? Rire incroyable de Sara ! Mais Dieu sera-t-il freiné par cet affront ? « Tu n'as pas cru, Sara, et pourtant, à la date où je reviendrai vers toi, au temps du renouveau, Sara, tu auras un fils. » Livres de la Genèse et de l'Apocalypse, de la naissance et du renouvellement de tout à partir de tout effondrement. Le fleuve du temps décline vers sa mer. Et voici l'improbable retournement : en chaque point de sa chute s'ouvre une source !

La nouveauté, c'est l'inattendu qui désarçonne. On tente désespérément de le ramener à du *bien-déjà-connu*, pour en conjurer la menace, pour l'intégrer au cours ordinaire du long fleuve tranquille sur lequel nous aimerions flotter en pente douce ! Sara n'attend plus rien, Marie n'attend rien, et voilà que ça arrive, voilà que ça survient.

Présence du futur

Un de mes amis, historien, relevait avec consternation le peu d'intérêt pour l'histoire dont sont victimes ses étudiants frais émoulus de la maturité. Je lui demandai si les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas plus préoccupés de l'avenir sombre du monde que du passé qui les a façonnés. Hélas ! m'a-t-il répon-

du, le présent seul les intéresse vraiment : le passé leur semble n'avoir tenu aucune de ses promesses (la lutte finale, le grand soir, les lendemains qui chantent, le progrès sans frein...) et l'avenir leur file entre les doigts, maître impitoyable de leur destin (réchauffement de la planète, dérèglements climatiques, pente inéluctable de l'entropie...).

C'est donc bien Sara qui paraît l'emporter aujourd'hui : les bonnes nouvelles font sourire les méfiants que nous sommes devenus. Comment prononcer un *oui* de confiance au monde qui vient ; comment frayer un passage à notre assentiment responsable, sinon, d'abord, par une attention flottante et disponible à la visitation des anges que voici : les cœurs doux, les assoiffés de justice, les artisans de paix, les pauvres qui savent ouvrir leurs mains, les nantis qui regagnent l'insécurité du large, les manifestants qui se risquent pour d'autres, les désespérés qui se soignent, les drogués capables d'amitié, les bien-portants créateurs de beauté pour le monde, les saint Martin qui se défont de leur part de manteau, toutes celles et tous ceux qui exercent correctement leur métier, saint Joseph charpentier de Nazareth, parents, grands-parents, femmes ou hommes seuls, mais tête haute, non altière, par dignité...

Puisse la Parole que nous entendons ce jour délivrer pour nous une bonne légende : clef de lecture sur le monde tel qu'il va, mais, dans la même foulée, réserve d'utopie, source d'un engagement responsable et ferme, dans sa modestie même.

P.M. L.

Le sacrement du mariage

Quels choix ?

●●● **Michel Legrain**, Joinville-le-Pont (F)
Missionnaire spiritain, docteur en droit canonique,
spécialiste du mariage

Comme tout corps vivant, qu'il soit individuel ou collectif, l'Eglise catholique connaît périodiquement des poussées d'adrénaline qui mobilisent ses forces vives. Elle se met alors en quête de perspectives qui soient acceptables humainement et chrétiennement. Or, tel un insubmersible serpent de mer, la légitimité d'un remariage de catholiques latins après séparation des premiers conjoints a toujours été officiellement condamnée.

L'Eglise latine, au cours du Moyen Age, a connu des développements théologiques et canoniques importants concernant la sacramentalité et l'indissolubilité du mariage des baptisés. Ainsi s'est mise en place la stricte doctrine actuellement en cours, avec l'aide d'une centralisation romaine croissante qui a réduit progressivement les disparités doctrinales, disciplinaires, morales et cérémonielles. Depuis, lorsque des catholiques mariés religieusement connaissent l'échec conjugal, disparaît

pour eux tout espoir d'un autre mariage reconnu par leur Eglise.

Les Eglises d'Orient, de leur côté, s'efforcent elles aussi de témoigner du caractère prophétique de la fidélité vécue par les époux. Cependant, si une personne estime trop lourde pour elle la solitude conjugale après la brisure de son mariage (soit par la mort, soit par l'adultère) ou encore si le remariage semble un bienfait pour les enfants, les autorités ecclésiales orientales peuvent autoriser une nouvelle union. Celle-ci est un véritable et légitime mariage entre baptisés, même si, afin de promouvoir l'unicité du sacrement de mariage, il ne comporte pas le caractère sacramentel à l'égal du premier.

A moins d'être totalement obnubilé par la doctrine et la discipline aujourd'hui en vigueur dans l'Eglise latine, l'ensemble du clergé catholique sait que la sacramentalité et sa stricte indissolubilité ont mis un millénaire avant de s'imposer à tous les catholiques latins. Face à ce renforcement de l'indissolubilité du mariage sacramentel, il est devenu urgent, au nom de la justice la plus élémentaire, de vérifier le sérieux des engagements contractés au moment du premier mariage, s'assurant ainsi de l'absence de tout empêche-

Dans sa Lettre de Carême 2012, Mgr Huonder, évêque de Coire, a choisi de rappeler que les divorcés remariés sont toujours exclus des sacrements de l'Eglise.¹ Son texte a été perçu par bien des catholiques comme une provocation, mais son mérite indirect est de montrer que le sacrement du mariage est mal compris par nos contemporains, qui appellent l'Eglise à réajuster sa pastorale ou même à réserver la sacramentalité du mariage aux seuls volontaires.

1 • « Outre la communion, ils n'ont pas droit au baptême et à la confirmation. La confession « pose aussi problème » car il faudrait que les personnes concernées renoncent à leur état de divorcés remariés pour y avoir accès. » (n.d.l.r.)

ment canonique qui aurait pu affecter la validité de ce même mariage, ainsi que de la qualité du consentement conjugal échangé.

Et si, malgré une célébration du mariage qui a semblé correcte, malgré une vie commune qui a pu durer des années et malgré la présence d'enfants nés de cette union, une enquête religieuse permet de découvrir l'existence d'un obstacle majeur à la réalisation valide de ce mariage, ce dernier sera déclaré canoniquement - et donc sacramentellement - inexistant. C'est la célèbre *reconnaissance* ou *déclaration de nullité*, une particularité bien catholique. Celle-ci se base uniquement sur l'amont de l'échange des consentements. Cette solution catholique, quand elle est applicable, ouvre la porte à une nouvelle union qui, elle, bénéficiera de la validité et éventuellement de la sacramentalité.

Même profondément croyants et instruits de leur religion, de nombreux catholiques hésitent ou refusent une telle démarche judiciaire. L'idée d'une nullité présente dès le départ va à l'encontre de leur ressenti, les conflits les plus graves ne venant que plus tard. Le divorce civil apparaît à beaucoup comme plus simple et plus sain, parce qu'il attaque rarement le passé mais principalement le présent, devenu gravement conflictuel et invivable.

Des chrétiens divisés

Depuis le milieu du XX^e siècle, un nombre croissant de prêtres et quelques évêques se sont investis pour démontrer que le traitement ecclésial réservé aux catholiques remariés après divorce était évangéliquement inacceptable. Leur persuasion s'est trouvée renforcée par une meilleure connaissance des

pratiques largement diversifiées des autres Eglises, dont la lecture et les mises en application de l'Écriture sainte méritent respect et considération. Un œcuménisme bien compris devrait amener toutes nos Eglises chrétiennes, si tristement divisées et trop souvent en rivalité, à se mettre en quête de propositions doctrinales et pastorales qui honneraient pareillement deux grands appels de la révélation biblique : d'une part, le ferme souci d'une fidélité qui s'emploie à ne pas se reprendre, et, d'autre part et simultanément, un accueil vrai et compréhensif de celles et de ceux qui n'ont pas su ou pas pu tenir l'engagement conjugal sacramentel officiellement et publiquement pris.

Autrement dit, au nom même de notre crédibilité ecclésiale, nous sommes appelés à redresser la barre face à un double écueil. Du côté latin, il faudrait récuser une rigidité inhumaine en sa raideur toute juridique, qui ne peut plus prétendre être le témoin de la fidélité évangélique. Quant aux Eglises orientales, elles devraient être attentives à ne pas trop s'aligner, sous prétexte de miséricorde, aux mœurs ambiantes, avec leur multiplication de séparations et de remariages trop légèrement motivés, pour conserver un réel relief au mariage des chrétiens.

Depuis des lustres, les papes affirment que les catholiques remariés civilement après divorce demeurent des frères et des sœurs à part entière. Or l'exclusion officielle de la table eucharistique persiste, table de fraternité et de communion, lieu privilégié de la vie chrétienne, selon l'avertissement solennel de Jésus : « En toute vérité je vous le dis : si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez pas de vie en vous » (Jn, 6,53). La fibre pastorale de nombreux ministres catholiques souhaite profondé-

ment une nouvelle approche, à distance de lois estimées inadaptées ou maladivement contraignantes, au point d'éloigner de la vie ecclésiale quantité de baptisés. De telles attentes restent habituellement discrètes, surtout du côté épiscopal pour qui les positions romaines semblent urger davantage que l'Évangile que l'on se doit de proclamer publiquement, à temps et à contre-temps. La soumission à l'autorité religieuse romaine éclipse l'attention aux blessés non secourus sur la route de vie, en opposition avec la parabole mise en scène par Jésus et se déroulant sur le chemin de Jérusalem à Jéricho (Lc 10,30-37). Notons au passage que, dans cette parabole, le prêtre et le lévite passent outre et se détournent du blessé, contrairement au Samaritain.

A la différence de bien des prêtres, davantage en contact direct avec le peuple des baptisés, nos évêques, face aux questions conjugales et familiales qui intéressent prioritairement les baptisés laïcs, pratiquent volontiers l'entre-soi, occultant une concertation plus ouverte envers celles et ceux dont l'expérience concrète risquerait de pousser à des déplacements concernant les repères ecclésiaux habituels. Ainsi, et pour reprendre une image champêtre fort utilisée dans la Bible, nos évêques, qui s'affichent comme pasteurs diocésains, semblent connaître les meilleurs pâturages, alors que les brebis de leur troupeau, elles, en proposent d'autres.

Ajoutons cette triste illustration de l'impérialisme hiérarchique du Vatican : les évêques ne sont pas autorisés à faire remonter à Rome les souhaits émis lors de leurs divers synodes quand ces propositions entendent remettre en question certains points établis en matière doctrinale ou pastorale. De tels ouka-

ses ne réduisent cependant pas au silence certains évêques ou groupes d'évêques, particulièrement de culture théologique germanique, qui ont le courage de décider d'orientations pastorales à distance des positions romaines, bien que celles-ci se voient réaffirmées sur tous les tons et à l'encontre de tous les déviants.

Des parcours personnels

Le Code de droit canonique en vigueur depuis 1983 ne laisse que fort peu de place aux situations particulières, promulguant des approches et des décisions aux prétentions universelles. Il partage en cela l'optique de la plupart des législations civiles actuelles, qui privilégient l'alignement et le conformisme. Pour l'Église latine, les médias nous annoncent, de temps à autre, des projets de réforme concernant la gestion du mariage et la prise en considération de ses échecs. Benoîtement, on déterre des textes où le théologien Joseph Ratzinger affirmait que l'actuelle pastorale concernant le mariage des catholiques n'avait pas nécessairement le label de l'intangibilité. On ne peut que se réjouir de ces frémissements, dans l'espoir qu'ils quittent l'état larvaire et deviennent papillons.

Depuis le Concile Vatican II, on porte enfin une meilleure attention à la diversité des cultures et à l'interculturalité. C'est un réel progrès qui limite notre impérialisme occidental. Logiquement, cela devrait bouleverser bien des approches doctrinales et disciplinaires d'une Église forgée durant vingt siècles dans le berceau méditerranéen. Parmi bien d'autres, nos amis catholiques africains ou asiatiques vont pouvoir espérer une réelle bienveillance envers leurs coutumes sexuelles et matrimoniales,

église

en sorte qu'elles puissent être évaluées aux appels de l'Évangile, sans nécessairement s'aligner sur nos coutumes conjugales du christianisme latin.

A mon sens, l'une des libérations essentielles regarde le libre accès au mariage pour toute personne, baptisée ou non. Au cours des siècles, au nom de la sacramentalité du mariage des catholiques, on a établi autour de celui-ci tout un arsenal de fortifications qui en arrivent à limiter, voire à supprimer, l'entrée en mariage ou la sortie de celui-ci. On est passé ici outre au respect du fameux droit naturel, si cher aux instances romaines. Pourquoi donc

ne pas laisser aux conjoints catholiques la liberté de solliciter la dimension sacramentelle de leur mariage ? Il est aussi abusif d'automatiser cette entrée dans le sacrement du mariage que d'imposer à tel ou tel adulte le sacrement du baptême, de l'eucharistie ou de l'ordination sacerdotale.

On devine les immenses plages de liberté que retrouveraient les couples catholiques. L'entrée progressive dans l'accomplissement du mariage ne serait plus regardée comme un manque de foi ou un dévouement sexuel prématuré. De plus, les catholiques remariés vivant correctement au sein de leur nouveau mariage seraient considérés comme légitimement unis dans le mariage, sans cependant que les responsables de leur communauté leur confient la responsabilité du sacrement de mariage, si ce dernier demeure perçu comme le signe d'un amour unique se déployant sans reprise.

Nos amis catholiques africains, pour leur part, se réjouiraient de ce qu'enfin l'Église ne considère plus leur mariage coutumier, aux étapes si exigeantes, comme un vulgaire concubinage, alors qu'un tel jugement condamatoire n'a jamais été prononcé à l'encontre du mariage coutumier des Africains non-baptisés.

Davantage de liberté personnelle à l'intérieur des communautés catholiques risque à l'évidence d'entraîner des abus. Ceux-ci devraient alors être corrigés localement ou régionalement, voire au niveau de la catholicité, dans des démarches synodales qui ne soient pas uniquement au service de la centralité vaticane. Cela suppose une conversion générale, que l'on attend de l'institution ecclésiale comme de toute institution politique : que le sabbat soit au service des personnes, et non l'inverse.

M. L.



Une thérapie d'avenir

●●● Entretien entre **Adalberto Barreto**, Fortaleza (Brésil)
ethno-psychanalyste et théologien

et **Sylvain Thévoz**, Genève
anthropologue et théologien

psychologie

Sylvain Thévoz : *Adalberto Barreto, pouvez-vous nous dire quelques mots de votre parcours et de votre engagement pour les plus pauvres ?*

Adalberto Barreto : « Je suis né dans une ville du Sertao de Canide (Nordest brésilien), un grand centre de pèlerinage de guérison autour de saint François d'Assise, qui accueille environ deux millions de pèlerins par an. Mon premier monde fut donc magico-religieux, marqué à la fois par le catholicisme et les miracles, et par les croyances populaires et les mysticismes les plus divers. Cela me fascinait et je voulais être comme saint François. C'est ce qui a motivé mon entrée au séminaire.

» Plus tard, j'ai poussé les portes de la Faculté de médecine à Paris et ce fut ma seconde découverte, celle de l'univers scientifique. J'ai réalisé que les âmes que je voulais sauver avaient toutes un corps, provenant de familles aux origines diverses. Que ces deux univers apparemment opposés étaient en fait très proches. Qu'ils se recoupaient dans l'exclusion de la différence ! Dans le monde magico-religieux du catholicisme, en effet, tout ce qui n'était pas catholique apostolique romain était considéré comme chose du Diable. Et dans le monde académique, tout ce qui

n'était pas marqué du sceau de la culture et du savoir officiel était vu comme du charlatanisme.

» Aussi ai-je vécu vers ma troisième année une grave crise intérieure : il était clair que l'Académie voulait que je sois un scientifique, mais à condition de tuer l'Indien en moi ; ma singularité culturelle devait être éradiquée. »

Comme si la voix propre n'avait plus d'espace d'expression et que le comportement devait se standardiser ?

« C'est ça. Il y avait à l'université deux camps. D'une part, ceux qui ne croyaient plus en Dieu ni en rien et étaient considérés comme des scientifiques, d'autre part, ceux qui croyaient encore en Dieu et étaient vus comme de grands enfants un peu naïfs. Pour ma part, je voulais conserver cette double appartenance, que je ne vivais pas en opposition. Je me demandais : « Que reste-t-il d'un homme si on lui enlève ses valeurs, ses croyances ? Pourquoi veut-on tuer cet Indien, mon identité culturelle ? Est-ce pour mieux le dominer ? » Je vivais dans une angoisse existentielle profonde. J'étais à Paris et je ne savais plus qui j'étais vraiment.

Indien, psychiatre, théologien, Adalberto Barreto a développé une méthode de santé communautaire dans les favelas du Brésil. Centrée sur la participation et une mise en commun des compétences de chacun, elle vise à redonner au malade un pouvoir sur sa vie par l'entraide. Une partie de la réponse aux souffrances serait dans le lien social et la mise en commun des ressources.

» La dimension religieuse m'a aidé à sortir de ce dilemme. Je me suis souvenu d'un mythe de ma ville natale. Une gamine de l'Amazonie avait disparu dans la forêt. On la cherchait, mais sans trouver de piste. Sa famille craignait qu'elle n'ait été mangée par un animal sauvage. Le troisième jour, ses parents se mirent à genoux et firent une promesse à saint François d'Assise : si l'enfant revenait sain et sauf, ils allaient amener un ex-voto chaque année à Canidé. La légende dit qu'ils étaient encore à genoux lorsque la petite est rentrée.

» Ce récit, je l'avais entendu depuis tout petit, mais j'en fis subitement une lecture nouvelle. Pendant trois jours, la famille avait utilisé toutes ses ressources, sans réponse. Mais au moment où elle avait fait appel à ses croyances, à ses valeurs chrétiennes et afro-brésiliennes, l'enfant avait été sauvé ! Je compris alors le sens du mythe dans ma vie. L'histoire de cet enfant, c'était la mienne ! Il était perdu dans la forêt de l'Amazone, comme moi dans celle du savoir. Je ne pouvais sauver mon identité d'Indien que si j'étais capable de faire appel à mes valeurs et à mes croyances.

» A partir de là, j'ai terminé la médecine, passé ma théologie à Lyon et j'ai fait un doctorat en psychiatrie et en ethnologie auprès de Georges Devereux, à Paris. Puis je suis retourné au Brésil où j'ai commencé un travail sur les guérisseuses, des femmes incroyables, avec un sens de l'accueil unique ! Je relisais ainsi l'histoire brésilienne non pas avec le regard du colon extérieur, mais de l'intérieur, avec la parole des gens de la base. »

Vous avez donc opéré une synthèse entre médecine occidentale et savoirs traditionnels ?

« J'ai d'abord enseigné à Fortaleza, à la Faculté de médecine de l'Université fédérale du Ceará. Mon frère, qui était lié aux communautés de base dans les favelas, avait créé un centre des droits de l'homme. Je recevais à l'hôpital universitaire les gens qui avaient des problèmes psychiques, mais ils arrivaient toujours plus nombreux et je me suis rendu compte que je ne pouvais pas tous les accueillir. J'ai alors proposé de réunir les gens dans la favela elle-même et que nous nous y rendions avec les étudiants, de transporter l'hôpital dans la rue en quelque sorte. C'est à partir de là que nous avons commencé un travail de soins communautaires, la synthèse de toutes mes formations.

» Au début, il y avait là trente personnes. Je ne savais pas quoi faire. Chacune voulait des médicaments, mais comme je n'en avais pas à donner et elles pas d'argent pour en acheter, elles ont commencé à me parler. Une dame m'a expliqué qu'elle n'arrivait pas à dormir depuis qu'elle avait assisté à l'assassinat de son mari. Devant mon impuissance à l'aider, je me suis dit que d'autres dans l'assemblée le pourraient peut-être mieux. J'ai demandé si l'un d'entre eux avait déjà eu une insomnie et si oui, comment il avait procédé pour s'en sortir. Douze personnes se sont manifestées et ont parlé de massages, de tisanes, de prières et de visites à l'église, de marche ou de lecture. Je me suis rendu compte qu'elles proposaient des solutions en adéquation avec leur culture. Mon travail n'était pas de leur dire de l'extérieur quoi faire, mais de valider et de légitimer l'effort communautaire réalisé pour s'en sortir ensemble. »

De là est née la méthode de thérapie communautaire ?

« Oui, c'est un espace de parole, de partage. Je leur ai dit : "Moi aussi je suis venu chercher des réponses et des médicaments à ma maladie. Je veux me soigner de l'aliénation universitaire et j'ai besoin de vous pour régler mon problème. Notre relation ne se fera que dans une dimension d'échange." Un problème, une situation de souffrance amenée par quelqu'un dans le groupe devient ainsi un objet de discussion. Cela se déroule cependant dans un cadre, avec des règles importantes : pas de jugements, pas de conseils, pas d'analyses, pas de sermons et la nécessité de parler en *je*. Ce n'est pas une psychothérapie de groupe, mais une démarche pour permettre aux gens de sortir de l'isolement, tout en restant indépendants par rapport aux médecins, aux institutions, aux psychotropes, etc. C'est la dimension intégrative qui est mise en avant. L'importance de la thérapie communautaire réside plus dans le fait de créer des liens que de régler les problèmes.

» Nous nous sommes ensuite souvenus de l'importance des chansons et des mythes. La thérapie communautaire est ainsi devenue un espace qui soigne aussi à travers le passé, les ancêtres. Un espace où sont proposées à la fois des démarches matérielles, comme d'aller voir un médecin ou de recevoir un massage, et des approches spirituelles, comme de faire appel à Dieu.

» En général, les professionnels ont de la peine à travailler avec les spiritualités, avec les représentations des autres. Ils ne savent que faire avec les mythes et les rites propres aux communautés. Or on ne peut pas obtenir des changements chez l'autre sans passer par son imaginaire, sans intégrer ses valeurs. »

Surtout en Amérique latine où la dimension spirituelle et les croyances sont très fortes.

« C'est vrai, mais la thérapie communautaire s'applique dans un espace laïque et n'est pas attachée à une tradition particulière. Elle n'est pas religieuse en soi, elle accepte juste les ressources spirituelles des gens. Il appartient à ceux-ci de savoir quelles pistes suivre. »

Quel est le rôle de l'animateur ?

« Il est un chef d'orchestre qui permet à chacun de s'exprimer. A un moment, il faut que le trombone s'arrête pour que les flûtes puissent entrer dans la composition. Le silence, l'écoute de l'autre sont des éléments à protéger, à valoriser. »

Le symbole de la thérapie communautaire, c'est une toile d'araignée. Pourquoi ?

« Ce symbole vient des Indiens du Brésil où l'araignée est considérée comme une maîtresse. De la même manière que l'araignée a besoin de sa toile pour vivre, l'Indien a besoin de sa terre pour s'épanouir. Si l'on veut tuer une araignée, il suffit de briser sa toile. Comme je l'ai dit, le cœur du travail en thérapie communautaire est d'aider les gens à créer des liens. En ce sens, c'est très religieux, puisque la racine de religion vient du latin *religare*. Se relier à Dieu, bien sûr, mais cela n'a aucun sens si nous ne nous relierions pas les uns aux autres. Dieu Père n'a de sens qu'en nous faisant frères et sœurs. Surtout dans des contextes où la démocratie et la citoyenneté ne veulent pas dire grand-chose, où l'on ne fait pas confiance aux institutions sociales. On finit par demander à Dieu des choses que l'on ne reçoit pas du gouvernement. »

Adalberto Barreto et Jean-Pierre Boyer, *L'Indien qui est en moi*, Paris, Descartes 1996, 186 p.

Eliane Contini, *Un psychiatre dans la favela*, Les empê-
cheurs de penser en
rond, Synthélabo 1995,
180 p.

Avec le risque que des mouvements sectaires ou de nouvelles corporations religieuses éliminent les références culturelles...

« Oui, il y a par exemple au Brésil, des Eglises néo-pentecôtistes qui défendent à leurs membres de s'appuyer sur leur culture. Elles dénigrent les accès aux savoirs traditionnels, prétextant que le seul qui guérit, c'est Jésus ; le reste est chose du Diable. Les membres de ces Eglises se retrouvent dans une dépendance totale puisqu'ils ne peuvent faire appel à leurs propres solutions. Dans la thérapie communautaire, ils se révèlent problématiques car ils empêchent la construction de réseaux de solidarité. Ce sont en quelque sorte des « déchireurs » de toiles. Sous prétexte d'exorciser le Diable de l'homme, ils finissent par exorciser l'homme de lui-même, par le vider de son sens critique. C'est très dangereux. »

Le modèle de thérapie communautaire peut-il être appliqué en Europe où l'éradication culturelle a été portée encore plus loin, me semble-t-il ?

« Dans la favela règne la misère matérielle, et en Suisse, la misère affective. Il y a des peurs irrationnelles, des angoisses terribles liées à des formes d'individualisation extrême. La thérapie communautaire permet de créer des liens, de s'identifier en tant qu'êtres humains et de trouver dans la solidarité la meilleure des solutions. Cela pourrait aider les Européens à s'approcher les uns des autres.

» Nous devons tous réapprendre des animaux. Dans la nature, les animaux meurent lorsqu'ils s'éloignent du groupe. La nécessaire dimension individuelle devient mortifère si elle est poussée à l'extrême. Nous perdons nos valeurs, le sens de l'appartenance. La seule façon de prévenir la violence et

de promouvoir une vie saine, c'est de réapprendre la solidarité. Nous cheminons de plus en plus vers des souffrances d'ordre collectif, interactif, contre lesquelles il n'y a pas de médicaments ni de réponses spécifiques. Il nous faut rassembler nos ressources, nos connaissances et compétences. Je vois la solidarité comme un élément fondamental de notre avenir. »

Quel regard portez-vous sur vos résultats ?

« Nous avons fait une analyse d'impact au Brésil, portant sur 12 000 séances de thérapie communautaire, dans trois Etats. Dans 88,5 % des cas, les gens portaient en eux les solutions à leurs problèmes. Le Ministère de la santé a demandé que l'on transforme la thérapie communautaire en politique publique. Nous sommes donc en train de former des professionnels de la santé à cette méthode. Il y a déjà dans le pays quarante centres de formation, dans plusieurs universités.

» Sur le plan qualitatif, une phrase revient souvent : « Chez moi, tout continue plus ou moins comme avant ; le problème n'a pas changé, mais moi je ne suis plus le même. »

Au final, avez-vous pu vous soigner de votre académisme ?

« En partie, mais je me soigne toujours ! La guérison est un processus qui n'a jamais de fin. »

S. Th.

Législation suisse

L'influence du créationnisme

débat

●●● **Jacques Neiryck**, Ecublens
Professeur honoraire EPFL, conseiller national

Le créationnisme ne concerne apparemment que des groupes religieux minoritaires, sans action sur la vie publique en Suisse. On peut négliger le rôle du créationnisme littéraliste, immobilisé dans une lecture textuelle de la Bible, ou celui du créationnisme concordiste, qui tente un accord entre le texte et la recherche scientifique. En revanche, il existe un créationnisme finaliste, qui adopte l'approche scientifique sans réserve, mais qui croit en la finalité de l'évolution (dessein intelligent). Cette tendance est la plus implantée en Europe, y compris en Suisse, parmi ses décideurs politiques, souvent de façon inconsciente et presque toujours en dehors d'une référence religieuse claire.

Dans la législation suisse, cela se traduit par la Gen-Lex et le moratoire sur le génie génétique en agriculture, qui a été renouvelé très discrètement par le Conseil fédéral en 2010 de peur d'une consultation populaire.¹ Ce refus du gé-

nie génétique porte sur un point précis : les laboratoires sont désormais en mesure de dépasser la fonction séculaire de l'agriculture et de l'élevage ; au lieu de se reposer sur la sélection et le croisement, ils peuvent atteindre le résultat visé avec plus d'efficacité, moins de tâtonnements. Or, selon le préjugé créationniste, le projet de la révolution néolithique, vieux de dix mille ans, n'est légitime que dans la mesure où il se limite à étudier le jeu évolutif de la Nature et à sélectionner ce que celui-ci lui offre spontanément. Dès que l'homme dispose d'une maîtrise totale qui conduirait l'évolution selon sa volonté et son rythme, il viole gravement le dessein du Créateur ou de la Nature, significativement déifiée par Lovelock dès 1970 dans son hypothèse New Age de Gaïa. La raison de l'homme doit se soumettre au jeu du hasard et de la nécessité de l'évolution naturelle.

Selon un préjugé implicite admis dans la plupart des partis en Suisse, la Nature a toujours raison car elle est sacrée ; elle poursuit un objectif lointain, en suivant une nécessité transcendante dissimulée sous les apparences du hasard ; elle n'a commis qu'une seule erreur, l'homme lui-même, parce qu'il interfère avec ce dessein. Une tendance qui a des répercussions sur la législation suisse et la recherche.

L'article 119

On doit aussi mentionner l'article 119 de la Constitution, qui fonde trois lois restrictives portant sur la procréation médicalement assistée (LPMA), sur la recherche sur les cellules souches embryonnaires (LRCS) et sur l'analyse génétique humaine (LAGH). Ces restrictions sont fondées sur une réaction instinctive de recul : l'homme n'a pas le

1 • Le Parlement suisse a voté, le 13 mars 2003, une loi réglementant l'utilisation des OGM dans l'alimentation, nommée Gen-Lex. Cette loi autorise les cultures d'OGM mais impose des mesures censées garantir l'impossibilité de pollinisation croisée entre les cultures. Depuis, le peuple a accepté l'« initiative sans OGM » (novembre 2005). Un moratoire sur les OGM dans l'agriculture a été instauré jusqu'en fin 2010, puis repoussé jusqu'en 2013. (n.d.l.r.)

droit d'orienter l'évolution de sa propre espèce, car cela reviendrait à pratiquer l'eugénisme, terme diabolisé par les entreprises criminelles du nazisme. Le projet d'éradiquer des maladies génétiques est assimilé à celui de sélectionner uniquement des Aryens blonds aux yeux bleus.

Cet article 119 contient en particulier la prescription suivante : « Ne peuvent être développés hors du corps de la femme jusqu'au stade d'embryon que le nombre d'ovules humains pouvant être immédiatement implantés. » Cette prescription constitutionnelle informe l'article 17 de la LPMA qui en déduit : « Le nombre d'embryons développés ne peut être supérieur à trois. »

Conséquences

Première conséquence : interdiction de la congélation des embryons et obligation pratique d'implanter plus qu'un embryon à la fois. D'où un taux en Suisse de 23 % de naissances gémellaires (contre 6 % en Suède) après une procréation médicalement assistée, avec prématurités et handicaps à vie.

Seconde conséquence : le diagnostic préimplantatoire (DPI)² est empêché car, dans le cas de maladies génétiquement transmissibles, les praticiens estiment à dix le nombre d'embryons nécessaires pour en trouver un qui soit démuné du gène pathologique. Même si le risque de maladie génétique est avéré, le DPI est donc interdit avant l'implantation. Cependant le diagnostic prénatal est légalement autorisé par amniocentèse et avortement jusqu'à la douzième semaine.

Dès lors, la médecine ne peut proposer aux parents que quatre solutions : ne jamais procréer d'enfant ; accepter d'élever un enfant handicapé ; procé-

der à une grossesse à l'essai avec avortement possible ; se rendre dans un pays étranger gouverné par une législation moins obscurantiste, ce qui n'est à la portée que des parents aisés. Une éthique abstraite, sans aucun fondement ni dans l'Écriture ni dans la Tradition, mène de fait à la discrimination sociale, à des maladies graves et à la souffrance des couples. Dans une perspective strictement legaliste, elle viole concrètement la charité.

L'initiative parlementaire 10.486 a proposé de ramener l'article 119 à son principe : « La Confédération légifère sur l'utilisation du patrimoine germinal et génétique humain. Elle veille à assurer la protection de la dignité humaine, de la personnalité et de la famille. » Une telle révision éliminerait les sept prescriptions détaillées qui constituent la suite de cet article et qui sont devenues obsolètes et préjudiciables pour la recherche et la médecine. Le garde-fou continuerait d'exister, mais sa hauteur devrait être décidée par la loi en fonction de l'évolution des connaissances.

Le 27 octobre 2010, la Commission Science Education Culture du Conseil national a décidé cependant de ne pas donner suite à cette initiative. Le plénum du Parlement suivra probablement cette recommandation car la procédure prévue est écrite et ne donne même pas lieu à un débat quelconque. La révision de l'article 119 sera donc proposée prochainement au peuple dans sa version minimaliste, permettant tout juste le DPI.

2 • Voir à ce sujet la p. 35 de ce numéro.

Superstitions

Le texte actuel de l'article 119 reflète les incertitudes et les inquiétudes vieilles d'un quart de siècle. Dans la perception de soi du citoyen, celui-ci n'a pas encore intégré le fait que son destin biologique est inscrit dans le code d'une molécule d'ADN. En revanche, le succès populaire rencontré par l'horoscope démontre que le citoyen croit plus volontiers son avenir lié à la configuration du ciel. Une superstition archaïque l'emporte sur l'usage de la raison. Et le Parlement est largement acquis à cette vision des choses, sans bien s'en rendre compte.

Le créationnisme constitue une résurgence du paganisme antique au sein du monde de tradition chrétienne : Gaïa était le nom de la déesse grecque, mère de Cronos et grand-mère de Zeus. Dans la vision polythéiste, les phénomènes naturels recevaient une explication causale par des interventions délibérées de multiples divinités, interférant sans cesse avec l'aventure humaine.

Cette vision, parfois désespérante dans le mythe des Atrides, eut cependant la capacité d'instiller un sens dans l'Histoire, en manifestant une intention transcendante. Qu'elle soit bienveillante ou malveillante importe peu en fin de compte, car cette conception est plus rassurante que l'adhésion intellectuelle à un système de lois de la Nature, universelles et éternelles, indifférentes par essence à toute supplication humaine. Un dialogue, même tumultueux, entre divinité et humanité semble plus satisfaisant à l'esprit que l'observance de lois abstraites, auxquelles on ne commande qu'en leur obéissant.

Telle fut sans doute l'origine de la résistance séculaire au darwinisme. Aujourd'hui s'y superpose la répulsion à l'idée

que cette évolution biologique, humaine ou non, puisse être intimement contrôlée par des choix de l'homme. Que le hasard et la nécessité aient gouverné l'émergence de la vie par la chimie du carbone constitua la pénible révolution mentale des deux derniers siècles.

Plus de responsabilités

Ce qui surgit maintenant est la possible substitution de la volonté humaine au hasard aveugle. Nous n'étions pas responsables de l'amanite phalloïde, nous le sommes devenus du maïs transgénique. Nous n'étions pas responsables de la transmission du gène récessif de la mucoviscidose, mais nous le deviendrons si nous n'utilisons pas le DPI pour l'éradiquer en quelques générations.

La révolution copernicienne du XVII^e siècle revenait à l'abandon douloureux du mythe d'une Terre éternellement fixe, centre de l'Univers. Aujourd'hui il faut accepter que la vie ne surgisse pas en violation délibérée des lois naturelles mais en application de celles-ci. Le Créateur cesse d'être un potentat dont la toute-puissance se définirait par le privilège de transgresser les lois qu'il a édictées. L'homme créé à l'image de Dieu devient gestionnaire de la Création, à lui confiée dans le respect obligé des lois de la Nature et dans l'endossement d'une responsabilité cosmique.

J. N.

Vous trouverez d'autres articles sur le créationnisme et sur le génie génétique sur

www.choisir.ch

Génie génétique

Une méfiance rationnelle

●●● **Philippe Roch**, *Russin*

Docteur en biochimie, ex-directeur de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage¹

Le gouvernement des Etats-Unis, sous la pression des grandes compagnies agroalimentaires, comme Monsanto, s'engage très activement pour éviter toute distinction entre organismes génétiquement modifiés (OGM) et organismes naturels, afin d'empêcher les pays qui ne veulent pas d'OGM d'en interdire l'importation. Derrière cette guerre commerciale se cache une dispute philosophique, scientifique et idéologique autour de la notion de « nature ». On la retrouve en Suisse au cœur des discussions relatives aux lois sur le génie génétique.

Nous faisons partie de la nature, dont nous sommes issus, et à ce titre tout ce que nous faisons peut être considéré comme naturel. Toutefois l'homme occupe une place très particulière dans la nature, étant l'être vivant qui jouit du plus grand degré de liberté, capable de choix entre le bien et le mal, et doué d'une intelligence qui lui permet d'agir consciemment sur la nature, de la modifier, de la manipuler, de l'exploiter et d'en altérer ou même détruire certains éléments comme des espèces et des écosystèmes.

Compte tenu de cette situation particulière de l'homme, j'adopte volontiers la formule de Robert Hainard : « La nature est essentiellement ce que l'homme n'a pas fait, c'est-à-dire la seule chose qui puisse nous enrichir. »

La législation suisse sur le génie génétique dans le domaine non humain adopte la même conception, en faisant la différence entre ce qui se produit naturellement et ce qui sort des mains de l'homme : « Par organisme génétiquement modifié, on entend tout organisme dont le matériel génétique a subi une modification qui ne se produit pas naturellement, ni par multiplication, ni par recombinaison naturelle. »²

Qu'est-ce qu'un OGM ?

Les gènes sont les livres d'une immense bibliothèque qui détermine les caractéristiques propres à chaque individu vivant. Chacun de nous possède sa propre bibliothèque, entière dans le noyau de chacune de ses cellules. Les cellules lisent ces livres pour fabriquer, entretenir, faire vivre et défendre notre corps, y compris notre cerveau. Les cinq lettres avec lesquelles ces livres sont écrits sont les mêmes dans tout le monde vivant : la vie dans toute sa diversité ne connaît qu'une seule langue. Pour éviter que l'infinité de phrases que ces lettres peuvent écrire ne conduise à une langue incompréhensible et au chaos, la vie a inventé des mécanismes de sélection, de contrôle et de protection de ce système, grâce auxquels il n'y a qu'une seule personne comme vous au monde, et qu'il est assez rare que des branches poussent dans les

- 1 • Philippe Roch a été l'artisan de la Loi suisse sur le génie génétique dans le domaine non humain et a été un acteur engagé dans la négociation des Conventions environnementales et dans les processus visant à améliorer la gouvernance environnementale. Consultant indépendant depuis 2005, il se consacre à la réflexion philosophique sur les valeurs qui fondent nos sociétés.
- 2 • Loi fédérale sur l'application du génie génétique au domaine non humain, art 5, al 2, 2003.

oreilles d'un être humain, qu'un cheval et encore moins une rose se mettent à parler, que des chiens fassent des chats ou que des oranges mûrissent sur des chênes... En général deux espèces ne se croisent pas dans la nature.

Cette caractéristique a même longtemps servi de définition au concept d'espèce. Si, dans la nature, des organismes peuvent recevoir un livre ou quelques pages d'un autre organisme, par l'intermédiaire de virus ou de bactéries, des mécanismes de protection font qu'en général cela ne change pas le fonctionnement, encore moins la nature, de l'organisme receveur.

Il est très rare, dans la nature, qu'une mutation génétique ou qu'un transfert de gène traverse tous les mécanismes de protection de l'organisme receveur : et lorsque cela se produit tout de même, cette mutation, dans la plupart des cas, soit fait mourir l'organisme receveur soit ne s'exprime pas.

C'est ainsi qu'au cours de l'évolution, les emprunts de livres et les transferts de paragraphes n'ont pas créé le chaos mais ont conduit, au contraire, à une différenciation et à une multiplication de plus en plus importantes d'espèces bien séparées les unes des autres. Ce qui démontre que la vie est bien davantage qu'une simple mécanique et qu'elle est beaucoup

plus complexe que ce que les scientifiques, malgré leurs compétences remarquables, ont été capables de comprendre à ce jour.

C'est ce système que le génie génétique transgresse. Il permet d'introduire de force dans un organisme un ou des gènes d'un autre organisme, même des gènes de plantes dans un animal et vice-versa.³

Pour quel usage ?

Les plus nombreuses utilisations d'organismes génétiquement modifiés sont confinées à des laboratoires et des usines. On utilise des organismes simples (comme des bactéries, des cellules ou même des morceaux d'ADN), isolés de leur milieu naturel, pour produire une substance pure, par exemple de l'insuline. Le produit est plus facile à produire ainsi que par les méthodes chimiques,

Laboratoire de biologie cellulaire au CMU de Genève



3 • Pour un exposé plus complet sur le génie génétique dans le domaine non humain, voir : **Jacques Neiryck et Philippe Roch**, *OGM, pour ou contre ? Le débat*, Bernex-Genève, Jouvence 2010, 144 p.

et les organismes qui l'ont produit sont détruits après usage. Pour autant que l'opération soit suffisamment contrôlée, il n'y a pas de contact avec l'extérieur. La situation est plus délicate avec des expériences en laboratoire sur des bactéries et des virus qui pourraient se révéler hautement pathogènes et s'échapper dans la nature.

Le problème est tout différent lorsqu'on modifie un organisme dans le but de le multiplier et de le cultiver ou de l'élever dans l'environnement. Les plus fréquents organismes utilisés actuellement sont le soja, le maïs, le coton et le colza, modifiés pour supporter des herbicides ou pour résister à des ravageurs comme la pyrale du maïs ou le ver de la capsule du cotonnier.

On nous promet toujours la plante miracle qui poussera dans le désert ou dans l'eau salée et qui nourrira tous les pauvres du monde, mais pour l'instant on utilise les OGM pour une agriculture intensive, au profit des géants de l'agroalimentaire, pour laquelle on défriche les dernières forêts primaires, on chasse les petits paysans de leurs terres traditionnelles et on pollue les sols avec des herbicides et des engrais. On se prépare à élever des vaches génétiquement modifiées pour obtenir du lait thérapeutique, ou des pommes de terre pour produire de l'amidon industriel. Ce n'est pas comme cela que les plus pauvres pourront se nourrir.

La dissémination d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement comporte, en outre, toute une série de risques qui pourraient échapper au contrôle des apprentis sorciers qui les auront créés.⁴ Les dangers les plus évidents sont l'utilisation systématique d'herbicides dans les cultures d'OGM, l'apparition de résistances aux maladies, la transmission de caractéristiques indésirables à d'autres plantes

de la même famille, la contamination de plantes sauvages et de miels, la toxicité pour des insectes utiles, l'apparition de caractères nouveaux, dominants ou récessifs chez des plantes sauvages, capables de modifier les équilibres dans les écosystèmes.

Un autre type de dangers provient de la mainmise sur les semences par les grandes compagnies agroalimentaires. En Inde, des milliers de petits paysans devenus dépendants de ces compagnies ont été ruinés, et nombreux se sont suicidés par désespoir.

La prudence de la population suisse qui a voté un moratoire sur l'utilisation d'OGM en plein champ est donc parfaitement rationnelle.

Toute-puissance

L'utilisation du génie génétique dans le domaine humain comporte d'autres risques et touche à des questions morales difficiles à résoudre. Ainsi on projette de faire produire des organes par des animaux, par exemple des porcs, chez lesquels on aura introduit des gènes humains pour les rendre transplantables. La frontière entre le porc et l'homme, déjà ténue, risque de disparaître complètement !

Depuis que l'on pratique la procréation assistée pour pallier la stérilité de certains couples, des scientifiques ont commencé à imaginer que l'on pourrait sélectionner dans leurs éprouvettes les

4 • Voir de nombreux exemples sur http://www.blauen-institut.ch/pg_blu/pg/pg12/a_gf.html.

embryons les plus sains, afin d'éviter la transmission de maladies génétiques et d'éliminer les candidats à une malformation ou à un handicap. De là à choisir la couleur des yeux, la forme de la tête et d'autres caractéristiques à la mode, il n'y a qu'un pas, que les transhumanistes, qui rêvent d'une humanité maîtrisée, supérieure et immortelle, franchiront sans hésiter.⁵

La sélection et la manipulation d'embryons afin d'obtenir des enfants exempts de maladies,⁶ puis, inévitablement, des enfants sur mesure correspondant le mieux possible aux modèles adulés dans nos journaux et sur nos écrans, sont hautement dangereuses et immorales : dangereuses parce que la poursuite d'un idéal humain purement matériel sera toujours déçue et qu'elle conduira à d'énormes souffrances pour les enfants qui ne correspondront pas exactement à ce qu'attendaient leurs parents manipulateurs ; immoral parce qu'elles présupposent que toute malformation, tout handicap, toute difficulté est un ratage intolérable et qu'elles conduiront à abandonner sur le bord du chemin toutes les personnes qui, comme moi, sont imparfaites. Comme de plus

en plus de généticiens pensent à tort que la plupart des maladies sont déterminées génétiquement, la recherche de la perfection se noiera dans une foire de manipulations, qui finiront par créer deux catégories d'humains : des monstres et des gens malheureux.

Le problème de la génétique, c'est qu'elle a gonflé l'orgueil d'un certain nombre de scientifiques qui ont fini par se prendre pour Dieu. L'un des pionniers de cette science, Jacques Monod, n'écrivait-il pas : « L'ancienne alliance est rompue ; l'homme sait enfin qu'il est seul dans l'immensité indifférente de l'Univers, d'où il a émergé par hasard. »⁷

Mystère

La science expérimentale est une méthode remarquable pour comprendre comment fonctionnent les lois de la nature et les utiliser pour le développement de techniques au profit de l'humanité. Mais la science n'explique qu'une toute petite partie de la réalité matérielle, et encore, très approximativement. La plus grande partie du monde matériel lui échappe, et la totalité du monde spirituel : elle n'expliquera jamais ni l'origine ni la destinée de toutes choses, et encore moins le sens de la vie.

La foi dans la toute-puissance de la science et dans un savoir scientifique total est aussi irrationnelle que la croyance dans l'astrologie de pacotille de Madame Soleil.

Ph. R.

- 5 • « Les philosophes transhumanistes soutiennent non seulement qu'il existe un impératif éthique de perfectionnisme, impliquant que les humains s'efforcent au progrès et à l'amélioration de leur condition, mais aussi qu'il est possible et souhaitable que l'humanité entre dans une ère transhumaine, où les humains auront le contrôle de leur évolution. Dans une telle ère, l'évolution naturelle serait remplacée par une transformation délibérée », in <http://fr.wikipedia.org/wiki/Transhumanim/> (page consultée le 11 avril 2012). (n.d.l.r.)
- 6 • Voir à propos de diagnostic préimplantaire, la p. 35 de ce numéro. (n.d.l.r.)
- 7 • Jacques Monod, *Le hasard et la nécessité*, Paris, Seuil 1970, 224 p.

Pour poursuivre ce débat, retrouvez les articles déjà publiés dans *choisir* sur le génie génétique, dans la rubrique dossier de notre site web :

www.choisir.ch

« Mémoire et mensonge »

La teneur de l'article que le Père Bedouelle a consacré à J. Edgar, le dernier film de Clint Eastwood, (« Mémoire et mensonge », in choisir, mars 2012, pp. 25-26) me paraît regrettable. Je ne pense pas que ce qui intéresse en premier lieu Eastwood soit « la démarche caractéristique des dérives du pouvoir ». Le critique donne une vision à mon sens trop négative du personnage principal. Lui a-t-il échappé que le film exprime une réelle admiration pour cet homme qui, à lui seul, a bâti une institution comme le FBI ? S'il abuse de son pouvoir, s'il exerce un certain chantage sur ses supérieurs successifs en établissant sur eux des dossiers compromettants, ce n'est pas à des fins personnelles, ni pour obtenir un avantage pour lui-même, ni pour s'enrichir, mais pour rester en place le plus longtemps possible. C'est-à-dire pour servir son pays le plus longtemps possible.

Car pour J. Edgar, ce n'est pas juste un boulot. L'homme a une vision. Il a une mission à accomplir. Cette mission trouve sa racine dans un événement marquant de sa jeunesse. En 1919, il est témoin des attentats à la bombe commis à Washington par les bolcheviks. Son énergie, son dynamisme, ses ambitions découlent de cette expérience marquante. À partir de là, il s'investit à fond dans la chasse aux communistes et dans l'établissement des méthodes scientifiques pour la recherche des criminels. Et s'il s'est considéré comme irremplaçable à son poste, il avait raison. Hoover fut directeur du FBI de 1924 à sa mort survenue en 1972. Quarante-huit ans de service, sous sept présidences consécutives ne lui ont jamais fait perdre de vue sa mission : se battre pour la liberté et la sécurité de ses compatriotes, les citoyens américains. Cette mission, il l'a défendue même contre les présidents sous lesquels il a œuvré et dont il se méfiait comme de la peste. À vrai dire, il ne se sentait l'obligé de personne hormis le citoyen américain. Cer-

tains voulaient l'écartier de son poste, mais il avait plus de pouvoir qu'eux.

Le film montre bien que la plupart des présidents étaient au pouvoir pour le pouvoir, pour le prestige et les privilèges qu'il apporte, alors que J. Edgar Hoover était au pouvoir pour servir son pays. D'ailleurs à quoi d'autres son pouvoir lui aurait-il servi ? Il n'avait pas de vie à côté, comme on dit. Célibataire jusqu'à la mort, il fréquentait peu les êtres humains en dehors de son travail. Toute sa vie, il l'a soumise à sa cause. Et sa cause, ce fut son pays. C'était un homme profondément patriotique.

Il est de bon ton, à l'heure qu'il est, de critiquer toute forme de pouvoir. À en croire certains, le pouvoir est forcément toujours abusif. Critiquer le pouvoir par principe, je suis désolé de le dire, mais c'est une idée gauchiste. Qui est de gauche critique le pouvoir, à moins que ce soit le pouvoir que la gauche exerce elle-même ! Là c'en est fait de la transparence qu'elle ne cesse de proclamer. Là, on cultive l'omertà, les manœuvres de coulisses, les prises de pouvoir en catimini. Là, on n'est pas meilleur que les autres. Mais bon, quand on sert la Juste Cause, on peut tout se permettre... Cela étant dit, je ne pense pas que le Père Bedouelle soit spécialement un homme de gauche, ni Clint Eastwood d'ailleurs. Ses films ne sont jamais simplistes.

Dans J. Edgar, il fait resurgir la profonde complexité du personnage, son côté lumière et son côté ombre. Côté ombre, l'homme est profondément seul dans sa vie sentimentale, partagée entre sa mère, sa secrétaire et l'affection qu'il éprouve pour un ami. Il ne s'agit pas de déni de l'homosexualité, ni même d'homosexualité, mais d'une relation amicale pleine d'affection. Le côté ombre et le côté lumière se rejoignent. J. Edgar est un homme cohérent. (...) Sa mission remplit l'homme tout entier. C'est un film chrétien dans le sens où son sujet profond est le sacrifice. (...)

Lars Klawonn, Zurich

Une croisée des regards

cinéma

●●● **Guy-Th. Bedouelle o.p.**, Fribourg

Le phénomène des festivals a envahi notre monde. Apparenté de plus ou moins loin aux « salons », le festival est une forme élégante, culturelle, mais parfois tout aussi commerciale, des foires d'antan. Rien d'ailleurs de plus légitime que de faire apprécier au public ou aux intermédiaires (distributeurs, producteurs) des produits de choix.

Il n'est guère de ville en Europe qui n'ait son festival de cinéma. Sans vouloir rivaliser avec les grands anciens, Cannes, Venise, Berlin ou même Locarno, les autres festivals ont cherché un angle spécifique pour se rendre reconnaissable. Ainsi font, en Suisse romande, Genève, Nyon pour le documentaire au sens large, et depuis un quart de siècle Fribourg. J'ai pu prendre part à la 26^e édition.

En 25 ans, la spécificité du Festival a changé. Il a été fondé dans la perspective de donner une chance à des cinéastes venus de ce qu'on appelait le « tiers-monde », ce qui permettait en effet de voir en quelques jours des œuvres parfois magnifiques qui ne pouvaient parvenir au grand public. Il est devenu ensuite Festival des films du Sud.

L'actuel Festival, sous la direction de son nouveau directeur artistique Thierry Jobin, a infléchi la formule pour une « croisée des regards » qui doit s'opérer entre le monde occidental et le reste du monde. La semaine du Festival, fin

mars, a proposé, à raison d'une quinzaine de séances par jour, sous la forme d'hommages à un pays, à un genre, à un réalisateur, avec des débats et des tables rondes, une grande variété de films. Le critique, mais aussi le public qui pouvait, en remplissant des bulletins de vote, attribuer son propre prix, étaient invités à découvrir quelques films inédits, soigneusement sélectionnés. Les amateurs se sont, comme les autres années, montrés fidèles au rendez-vous et ont ainsi découvert des œuvres que, sauf exception, ils ne pourront revoir.

J'en retiendrai deux, très différents dans leur origine et leur contenu. D'abord un film chinois, co-produit avec la France, ce qui lui vaudra bientôt une sortie en salles : *11 Fleurs*, de

11 fleurs, de Wang Xiaoshuai
Festival de Fribourg

« 11 fleurs »



Wang Xiaoshuai. Le cinéaste est déjà bien connu, avec *Shanghai Dreams* (2006) et *Une famille chinoise* (2008). Il appartient à la génération des réalisateurs contestataires du pouvoir, qui le traite et le censure comme tel.

Le film, autobiographique, est situé, dans la province de Ghizou, dans une ville de moyenne importance, bâtie autour d'une vallée et d'une rivière qui joue un rôle de première importance dans le récit. En 1974, le narrateur a onze ans, ces *11 fleurs*, que nous pourrions traduire par « onze printemps ». La Révolution culturelle vit ses derniers mois. Dans moins de deux ans vont disparaître Mao et Zhou Enlai. C'est une période de conflits entre Gardes rouges et intellectuels humiliés et relégués dans cette lointaine province.

Tout le film est raconté du point de vue du garçon, Wang Han, à travers des événements qui le préparent à une maturité précoce, dans la perte de ses illusions et la découverte de la dureté de la vie. Sans qu'on sente l'artifice d'un procédé, une chemise blanche sert de fil conducteur à l'action. La maman de l'enfant la lui confectionne, en se privant pour acheter du tissu, parce que la responsable de la classe lui a demandé de la porter pour diriger les exercices de gymnastique. Cette chemise, que ses camarades lui envie, lui sera dérobée par un homme recherché par la police pour avoir tué celui qui avait violé sa sœur. La chemise, d'ailleurs trop grande, ne lui sera restituée qu'à la fin du récit, ayant connu elle aussi bien des aventures.

Maniant la caméra avec beaucoup de délicatesse, entre nature sauvage et urbanisme sans âme, entre bruits de la campagne et musiques vulgaires, le réalisateur confronte son jeune héros à des faits qui le dépassent : la menace des adultes, l'incompréhension de ses

copains avec lesquels il ne cesse de jouer et de se disputer, la solitude quand ils l'auront abandonné, l'attrait pas encore bien défini pour la jeune fille qui est au centre du drame. Mais plus encore, il doit faire face à la lâcheté générale en cette période de troubles et de chaos. Quand Wang Han ne se joint pas à la foule qui se précipite pour voir l'exécution de l'assassin, il se désolidarise de l'instinct grégaire par lequel la Chine a pactisé avec l'horreur et fortifie sa personnalité naissante. Une œuvre sobre qui sait mêler les tâtonnements d'un jeune destin et les soubresauts d'une société millénaire.

Récompense

L'autre film s'apparente au *road movie*, genre devenu peut-être consubstantiel au cinéma de plein air. Le premier film d'Ido Fluck, réalisateur israélien vivant à New York, *Never too late*, nous fait suivre les méandres d'une reconstruction de soi. Le jeune Hertzl, dont le prénom rappelle le théoricien du sionisme Theodor Herzl, revient d'Amérique du Sud.

La première scène nous le montre coupant ses cheveux longs, de guérillero peut-être, puis, après les retrouvailles avec sa mère, sillonnant Israël du Nord au Sud, découvrant des paysages peu emblématiques mais fort beaux, où la rivière, la mer, l'eau occupent une grande place et où il semble se purifier. Il n'est jamais trop tard pour retrouver ses racines, sa famille, ses amours. Tout cela est suggéré ici par touches successives, bien traitées, qui ont entraîné l'adhésion des spectateurs et du jury du Festival de Fribourg, qui lui a décerné sa meilleure récompense.

G.Th. B.

Never too late,
d'Ido Fluck

Les affres du mensonge

●●● **Valérie Bory**, Lausanne
Journaliste

Le mariage, de Nicolaï Gogol, est un petit chef-d'œuvre de drôlerie teintée d'absurde. Lilo Baur, Argovienne d'origine, ex-assistante de Peter Brook, qui a monté à Vidy Tchekhov et Shakespeare, l'a mis en scène pour la Comédie française à Paris. Une création inventive, tordante de bout en bout, avec des comédiens brillants, campant cette petite classe de fonctionnaires et de marchands russes, à la fois rustaude et avides de s'approprier les bonnes manières de la classe supérieure. Sans cesse, les conventions sont en porte-à-faux et le comique naît de ce décalage, parfois touchant, parfois grinçant. Pur Gogol. Dans cette Russie encore tsariste, un homme non marié ne suscite pas l'estime de ses semblables. Pire, il est à plaindre. C'est pourquoi l'ami de Kapilotadov, qui a fraîchement convolé, lui vante le nirvana conjugal et lui fait rencontrer une fille à marier, Agafia. De son côté, personnage-clé de la pièce, une marieuse, Fiokla, réussit, grâce à la ruse et au mensonge, le tour de force de promettre la même jeune fille, qui n'est autre qu'Agafia, à quatre prétendants. Ce qui fait cinq avec Kapilotadov. Ces derniers se découvrent donc en concurrence, assis sur la même banquette devant la maison de la candidate au mariage, à attendre que la tante de la jeune fille leur présente sa merveille.

Outre le timide Kapilotadov, velléitaire en amour, « conseiller surnuméraire » de son état, il y a là le marin qui a bourlingué, pour qui toute femme est « un petit bouton de rose », le marchand bedonnant mais riche, le militaire à courbettes, grand et mou comme un élastique, et l'huissier, matamore insupportable qui sait tout. Agafia est une jolie rouquine, pas sottée mais ingénue, et toute honteuse de se sentir montrée comme un cheval à la foire.

Gogol pousse le comique de situation jusqu'à ce que la fable éclate comme un ballon trop gonflé d'hydrogène. On rit de la mauvaise foi crasse de la marieuse et des personnages en général, toujours en train de travestir la réalité, bien que ramenés sans cesse au contenu de la dot ou à la qualité du drap d'un manteau trop usé qu'ils vont pouvoir retourner. La marieuse, sorte de cartomancienne qui zézaie, campe une embobineuse de première. Le texte de Gogol, traduit par le dépoussiéreur-traducteur *must* André Markovicz, fait des étincelles. (« Tu mens, chienne à pourceaux », l'un des compliments envoyés à la marieuse). Sans dévoiler le coup de théâtre final, disons qu'on assiste au triomphe du velléitaire.

Parmi les trouvailles scéniques, les visages des prétendants qui apparaissent brièvement dans les cadres ovales du salon de la famille d'Agafia et le

théâtre

Le mariage, de Nicolaï Gogol

Après Vevey, Fribourg,
Berne (3 mai),
au Théâtre du Jorat,
Mézières, 10-11 mai

décor tournant représentant le salon du célibataire ou la maison d'Agafia. Tous les comédiens sont si parfaits qu'on voudrait revoir la pièce une deuxième fois.

Comédie italienne

Avec *Le menteur*, de Goldoni, on est à Venise, d'où est natif celui qui transforma une *commedia dell'arte* figée dans ses stéréotypes. Toute la Venise du XVIII^e siècle tient dans sa comédie humaine. En point d'orgue cruel à sa destinée, celui qui commença sa vie comme avocat et consul, avant de révolutionner la comédie italienne, mourut indigent et abandonné.

Sur scène, des passerelles de bois surplombant l'eau sombre, où se meuvent les comédiens, au fond un castelet coulisant sur lequel sont perchées les deux sœurs, Rosaura et Béatrice, filles d'un père médecin, le Dr Balanzoni. La première courtisée par Florindo, la seconde par Ottavio. Une jeunesse qui s'amuse,

en attendant que les pères marient leurs filles.

Au ciel, un croissant de lune, c'est la tombée de la nuit. Une gondole passe, avec des musiciens : valse en hommage à l'une des deux demoiselles. Florindo, jeune étudiant en médecine, est en effet amoureux de Rosaura. Il lui offre cette sérénade, mais n'ose la lui dédier. « Aimer et se taire, voilà le véritable amour », se défend-il auprès de son valet, qui désespère de son maître, décidément trop timide.

Lelio et son valet Arlequin viennent à passer par-là. Lelio, Vénitien, revient de Naples où il a grandi, placé là-bas par son père, Pantalon. Entreprenant et séducteur, il tire les ficelles de la petite coterie où il s'insinue, commençant par s'attribuer l'hommage musical du malheureux Florindo. Plus qu'un menteur patenté, Lelio est un mythomane. Stratégie ou poésie, chaque mot est un travestissement de la réalité, induisant une spirale de quiproquos et de coups de théâtre. Pour le metteur en scène, Lelio s'invente un monde fictif, dans l'esprit de Goldoni, qui voit le mensonge comme « une invention spirituelle ».

A force de dénis et de travestissements de la réalité, Lelio va jeter le trouble dans les esprits et dans les cœurs. Sa course narcissique et amoureuse se transforme en quête pathétique de celui qui veut qu'on l'aime à tout prix. Se prenant à son propre jeu, il tombe réellement amoureux, avant qu'un funeste jour arrive où les mensonges n'auront plus cours pour lui. Alors il se retrouvera seul, comme il était venu.

Pas moins de treize comédiens en osmose s'en donnent à cœur joie, en costumes inspirés du XVIII^e siècle.

V. B.

Le menteur, de Goldoni

Mise en scène François Marin, au Théâtre Kléber-Méleau, Renens, jusqu'au 6 mai ; Théâtre du Passage, Neuchâtel, 8-9 mai ; Théâtre Benno Besson, Yverdon-les-Bains, 10 mai ; Théâtre de Valère, Sion, 15-16 mai ; Théâtre du Crochetan Monthey, 22-24 mai

« *Le menteur* »



Claudiel

ou le tragique chrétien

●●● **Gérard Joulé**, *Epalinges*
Ecrivain et traducteur

Quand on pense à Claudel, on pense à la force, à la force comme vertu, comme vertu cardinale. Sans force, rien n'existe. La grâce elle-même n'est qu'un coup de force, une violence faite à la nature. La force, c'est la vie. Ce qui manque le plus aujourd'hui à notre humanité, à nos âmes, à nos arts, à nos religions, à nos familles, à nos patries, c'est justement cette force dont le Moyen-Age était rempli, cette force qui ruisselait de cet athlète de la littérature qu'est Paul Claudel.

Paul Claudel était un homme de guerre et de combat qui, dans un peuple abruti par deux siècles d'enseignement rationaliste et individualiste qui a anéanti toute résonance du surnaturel dans l'homme, a reconstitué le registre total de la raison jouissant de toutes ses extensions poétiques et mystiques. Car ce qu'il aime et ce qu'il montre avant tout, c'est la force, la force couronnée ou la force enchaînée, la force du tyran comme celle du martyr. Et ce qu'il hait par-dessus tout, ce sont les faibles et les lâches.

Pour lui, les forts ont plus de chances d'être sauvés que les faibles. Il est de la race de Balzac et son Turelure descend en droite ligne de Vautrin. Il aime à employer le mal au service du bien, et des bagnards, il fait des chefs de la police. Car les lâches et les faibles ne sont bons à rien, pas plus pour le mal que pour le bien. Il croit comme Goethe

que Faust sera sauvé car il lutte, et même Méphisto qui lutte contre Dieu. Un diable actif a plus de chances d'être sauvé qu'un diable passif et fainéant.

Le choc des titans

Claudiel applaudit donc la victoire du plus fort. Parquée à la cour par Louis XIV et réduite à un rôle de figuration courtisanesque, la noblesse n'avait plus de guerre à mener. Aussi Dieu fit-il écrire aux hommes une autre histoire : ce seraient des hommes de rien, des hommes sans naissance, sortis de la Révolution, qui mèneraient le bal. (Péguy posa le même diagnostic sur la Révolution française.) Voilà ce que Claudel a montré en créant le personnage de Turelure, qui domine cette stupéfiante et terrible trilogie parue en Pléiade : *L'otage*, *Le pain dur* et *Le père humilié*.

On se souvient que dans *L'otage*, le préfet d'Empire Turelure exerçait un odieux chantage sur Sygne de Coufontaine pour s'en faire épouser. C'est ainsi que lui, le fils d'une servante, entrait dans l'aristocratie et devenait comte, puis veuf, la jeune épousée ayant eu la bonté de se faire tuer pour lui par son propre cousin auquel elle était secrètement promise. On se souvient aussi du curé Badilon, qui montre à Sygne que c'est son devoir de chré-

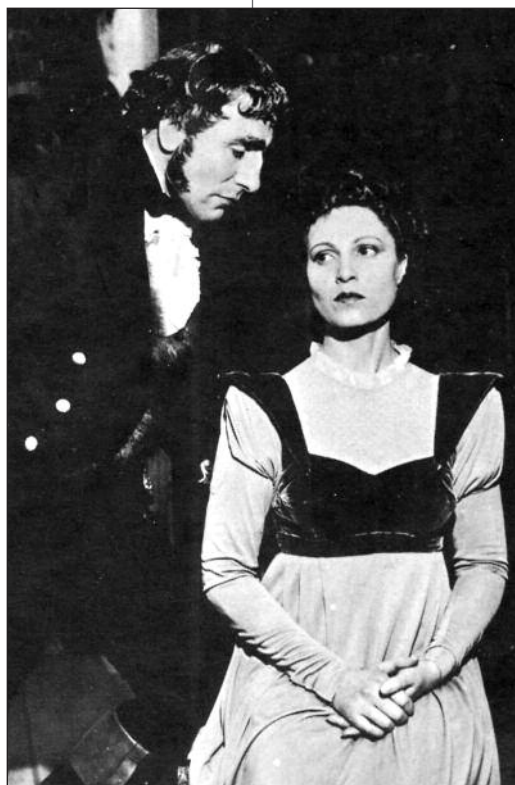
Paul Claudel, *Théâtre I, II*, Paris, Pléiade
2011, nouvelle édition,
3680 p.

tienne que de rompre la promesse tacite qu'elle a faite à son cousin, afin d'épouser Turelure et de sauver ainsi le Saint-Père qui autrement serait devenu l'otage de l'empereur.

Or qui est le plus fort de Sygne, l'aristocrate, la chrétienne, la vestale, la martyre, ou de Turelure, le plébéien arriviste, l'homme nouveau sorti de la Révolution comme Minerve de la cervelle de Jupiter ? Ce sont deux forces terribles qui s'affrontent et aucune ne cède devant l'autre.

De Turelure, on peut dire qu'il a eu sa récompense en ce monde, puisque c'est le seul auquel il croit et qu'il ait jamais convoité. Mais Sygne la chrétienne, à qui devoir est fait de pardonner à son ennemi, en l'occurrence son époux devant Dieu et le père de son

Jean Davy et Claude Nollier (Turelure et Sygne) dans « L'Otage », Théâtre-Français, 1950



fil, dans quel état de grâce ou de péché Claudel la fait-il agoniser ? Elle qui ne cherche pas sa récompense ici-bas, la trouvera-t-elle dans l'au-delà ? Ou perdra-t-elle sur les deux tableaux, se damnant pour le coup ? Claudel laisse cette réponse en suspens.

Dans *Le pain dur*, nous retrouvons Turelure vieilli. Devenu ministre de Louis-Philippe, le roi-citoyen (!), il a pris pour secrétaire et maîtresse la juive Sichel et spéculé avec le père de celle-ci sur des terrains sur lesquels doit passer le chemin de fer. Son fils Louis vit en Algérie, où il se bat pour transformer une terre à malaria en une terre à vignes. Pour cela, il lui faut vingt mille francs-or, dont la moitié pour rembourser Lumir, aristocrate patriote polonaise qui lui a remis le trésor de la future insurrection de Varsovie.

Turelure refuse de prêter cette somme à son fils car il ne croit pas aux colonies. Tout au plus consentirait-il à rembourser Lumir si celle-ci voulait bien lui accorder ses faveurs, mais elle s'y refuse, non par amour de Louis, son amant, mais parce que son destin l'appelle ailleurs. Elle propose donc à Louis de tuer son père en le menaçant de deux pistolets dont le plus petit sera chargé à blanc. Il suffira de tirer avec le petit : le vieux mourra d'un arrêt du cœur. Turelure meurt en effet, après quoi Louis découvre que Lumir avait chargé à balles les deux armes.

Au troisième acte, la jeune femme récupère son argent et retourne en Pologne. Quant à Louis, il épousera Sichel, la fille du vieil Habenicht, en lui vendant au prix fort des terrains sur lesquels le chemin de fer ne passera jamais.

Voilà l'histoire. Qui l'emporte ici du vice ou de la vertu, du bien ou du mal ? Tous sont des fauves, aussi bien les victimes que les bourreaux. Si la guerre (c'est-à-dire le drame) n'avait pas intéressé

Claudel plus que la paix, jamais il n'eût été dramaturge. Car si Mallarmé c'est Hamlet devenu professeur d'anglais pour gagner sa croûte, Claudel c'est Tête d'Or (Rimbaud) devenu père de famille et ambassadeur d'une France laïque, athée et républicaine qu'il déteste. Ce qui le sauva d'une médiocrité dorée, outre un papisme qu'il tenait de Joseph de Maistre, fut d'avoir conservé dans sa dramaturgie et son orthodoxie, toute la sauvagerie et la barbarie de son printemps. Le monde est une cage où regent les panthères.

Il y avait dans ce père de l'Eglise, cet honorable notable, un jeune Attila incendiaire et briseur d'idoles, en guerre avec un Turelure ministre du roi-citoyen, homme de tous les arrivismes, de tous les crimes et de toutes les compromissions. Mais que ne ferait pas un dramaturge catholique pour sauver le successeur de Pierre des griffes de l'ogre corse ? Sygne de Coûfontaine, cygne de contradictions, cette sainte Geneviève contrainte d'épouser par son confesseur le fils de sa domestique, en sait quelque chose.

Mais tout cela ne vaut-il pas mieux que de pleurnicher sur les sucreries perdues de l'Ancien Régime comme le fit Chateaubriand, ce catholique et ce monarchiste honoraire, auteur d'un livre sur le sentiment religieux et qui, au lieu de vivre devant son miroir comme le recommande Baudelaire, ou devant son crucifix, prit la pose devant la postérité ?

La mort du père

Claudel, qui ne croyait plus à la possibilité d'une restauration monarchique dans un pays à qui l'alcool de la Révolution (cet événement surnaturel et diabolique aux dires de Joseph de

Maistre) et le gros rouge de la République étaient montés à la tête, a su néanmoins, dans la troisième pièce de sa trilogie, *Le père humilié*, peindre le pape, ce vieillard attaché à son trône comme un condamné à mort sur sa chaise électrique, comme Ixion à sa roue, Prométhée à son rocher, le Christ à sa croix, avec cette bouche ouverte et comme édentée que Bacon a si bien su reproduire, et qui profère une vérité que les hommes ne supportent plus d'entendre.

Dernière figure du père que la démocratie veut à tout prix abattre, le dernier monarque sur la Terre. Un tel pape est une insulte aux Droits de l'homme et mériterait la peine capitale si, ô paradoxe, la démocratie ne l'avait justement pas abolie, cette peine capitale, cet échafaud qui était, avec celui de Pierre, le dernier trône subsistant au monde. Les hommes ne veulent plus de pape, ils ne veulent plus rien au-dessus de leur tête. Ils seront heureux le jour où ils diront : il n'y a plus de pape. Comme ils sont heureux de dire : il n'y a plus de Dieu. Il est mort le vieillard entêté qui prétendait régner sur nous et nous imposer sa loi. Il n'y a plus de Ciel au-dessus de la Terre, il n'y a plus que nous, les hommes. Il n'y a plus qu'aujourd'hui.

Le père humilié, c'est le Saint-Père. Figure mystérieuse de l'abaissement divin, du Dieu qui s'est fait homme jusqu'à la mort infamante de la Croix, hostie sacrificielle du Dieu qui s'est fait notre otage et que Claudel montre s'entretenant et se confessant à un moine qui n'est qu'un garde-oies. Et cette figure du père humilié renvoie de manière antithétique à une autre figure paternelle, mais dégradée, symbolisée par Turelure, l'homme nouveau, l'homme de la réussite matérielle, puis par son fils Louis qui est un Turelure en réduc-

tion. Et vis-à-vis du Saint-Père, il n'y a plus cette fois Sygne, la vestale chrétienne, la sacrifiée à contre-cœur et contre-corps, mais Pensée, petite-fille de Sygne. On est pris ici dans un inextricable nœud de liens familiaux, comme chez les Atrides ou les Labdacides.

La lumière perdue

Les temps ayant changé, Pensée n'est pas, comme on eût pu l'imaginer, une réincarnation ou restauration de la foi éclipsée, mais une petite libre penseuse républicaine, élevée à l'école de ses parents, une sorte d'Antigone moderniste, animée d'une seule passion, la justice, cette justice nouvelle et radicale, coupée de la grâce, du pardon et du rachat, et qui est le legs de la Révolution.

De l'union de Louis et de Sichel est donc née Pensée, l'aveugle, qui va devenir l'objet du désir de cette lumière perdue et surnaturelle de l'Amour, qui n'est atteignable ici-bas que dans le renoncement même à l'Amour dans sa possession charnelle - leitmotiv de tous les drames claudéliens.

Nous sommes à Rome en 1870, à la veille de sa prise par les garibaldiens. Prise qui consacra définitivement la fin de l'Ancien Régime et le triomphe de la Révolution. Et la mise à l'écart de la religion et de l'Eglise de la vie des peuples et des nations. Après l'abolition du trône et du droit divin, voici qu'est consommée l'abolition du pouvoir temporel de la papauté. La religion est bannie de la vie publique, c'est la dernière humiliation du successeur de Pierre. Le pape est à nouveau pris en otage. Mais au fond l'humiliation et la persécution ne sont-elles pas le propre

du chrétien ? Ne doit-il pas partager à sa mesure la passion de son maître ?

Devant Pensée, deux hommes, deux frères : Orso qui l'aime et Orian vers qui Pensée porte son désir. Si Pensée est aveugle, si Pensée ferme les yeux au monde, c'est pour pouvoir être ce dont le monde manque. De Pensée, fille de la juive Sichel, Claudel nous laisse entendre qu'elle pourrait symboliser la Synagogue aux yeux bandés de Reims. Quant à Orian, s'il se refuse à Pensée, c'est qu'il veut donner son amour à tous, c'est qu'il se doit ailleurs, à l'œuvre divine. Orian cependant aura une nuit d'amour avec Pensée, car en Pensée la femme n'est pas abolie.

A la fin de la pièce, Orso annonce à Pensée la nouvelle de la mort d'Orian dont elle attend un enfant. Orian a voulu faire accepter à Pensée et à Orso qu'ils s'épousent. Orso est un brave. Il a combattu dans les rangs garibaldiens et maintenant il a rejoint les zouaves du pape. Il est capable d'assumer le mariage avec une femme qui ne l'aime pas.

« Orso - La suprême volonté d'Orian, sa dernière parole près de la mort est que vous m'épousiez. *Pensée* - Je ne veux pas ! Je ne serai pas à un autre que lui. - Madame, je vous répète que ce n'est pas ce que vous voulez qui est important. - Ne suis-je pas maîtresse de moi-même, de mon âme et de mon corps ? - Non. - Orian, quoi ! Est-ce là ce que vous me demandez ? - Celle qui fut à mon frère, croyez-vous qu'elle soit jamais pour moi autre chose qu'une sœur ? - J'accepte. (...) - Ainsi vous aurez accompli ce qu'Orian vous demandait. - Ah, vous le pensez ? Ah, il est difficile pour celui qui aime de faire tout ce que l'amour lui demande !... »

G. J.

Diagnostic préimplantatoire

Cet ouvrage collectif s'attaque à un sujet douloureux et compliqué, un peu oublié, en donnant la parole à des spécialistes mais aussi, et c'est très important, à des handicapés et à leurs parents.

Le diagnostic prénatal est effectué dans nos pays, chez presque toutes les femmes enceintes, par des tests inoffensifs : analyses sanguines et échographies pour déceler des maladies graves ou bénignes et souvent corrigibles, comme le bec-de-lièvre, et pour surveiller le bon développement du fœtus et pouvoir ainsi répondre aux parents qui se demandent si leur enfant est normal. L'échographie permet aussi de déterminer le sexe de l'enfant (avec les problèmes que l'on sait en Chine ou en Inde).

Malheureusement, le diagnostic prénatal est de plus en plus compris chez nous comme une garantie que l'enfant sera normal sur tous les plans, qu'il « réussira » à l'école et dans la vie, ce qui est pure folie.

Le diagnostic préimplantatoire, pour sa part, comprend une série de techniques pratiquées sur l'embryon au tout début de sa vie, donc uniquement en cas de fécondation médicalement assistée (*in vitro*). Comme il y a toujours dans ces cas production de plusieurs embryons, il s'agit de choisir parmi eux le plus normal, c'est-à-dire d'écarter ceux qui sont porteurs d'anomalies génétiques faisant craindre une maladie ou un handicap, avant de l'implanter dans l'utérus de la mère.

Quand dans une même famille il y a plusieurs cas d'une maladie transmissible, le recours à ces techniques de diagnostics est très utile, mais c'est la consultation génétique qui est la pièce maîtresse dans la prise en charge de ces situations si douloureuses.

Le cœur de ce livre grave et serein est consacré à des questions fondamentales auxquelles tentent de répondre les auteurs, aux points de vue variés et toujours fondés sur leur vécu. Que faire quand on découvre une maladie grave ou moins grave chez le futur enfant ? Qui va décider ? Les parents seuls ? Qui fera la liste des maladies et des handicaps incompatibles avec une vie tolérable ? L'avortement est très largement pratiqué en cas de trisomie : que pensent les trisomiques de leur propre existence ? Un couple peut-il refuser ces tests et choisir de ne pas savoir ? Va-t-on vers un monde uniformisé, totalitaire et sournoisement eugéniste ? Comme le dit cette mère de trois enfants, dont une fille trisomique : « Les partisans des tests disent vouloir éliminer la souffrance, mais ce n'est pas vrai. Le but des tests, c'est l'élimination des défauts et non de la souffrance. D'ailleurs la souffrance n'est pas forcément liée au handicap. Et il y a des gens qui n'ont pas de handicaps et qui souffrent terriblement dans la vie. »

Jacques Petite

Christian Kind, Suzanne Braga, Annina Studer (Eds), *Sélectionner ou accepter ? La vie en devenir face aux diagnostics prénataux et préimplantatoires*, Chêne-Bourg, Médecine et Hygiène 2010, 176 p.

Prêtres diocésains

Arnd Bünker et Roger Husstein (éd.),
Les prêtres diocésains en Suisse. Pronostics, interprétations, perspectives, Saint-Gall, Institut suisse de sociologie pastorale 2011, 152 p.

Voici l'édition française d'une étude approfondie de l'Institut suisse de sociologie pastorale de Saint-Gall. Fortement amincie comparée à sa « grande sœur » alémanique, l'édition francophone n'en reste pas moins clairement dirigée par des sociologues. Plus de la moitié de l'ouvrage analyse les résultats statistiques.

Entre 1983 et 2009, le nombre des prêtres diocésains a très fortement diminué : moins 60 % dans le diocèse de Saint-Gall, moins 50 % dans celui de Bâle, entre moins 40 % et moins 32 % dans les diocèses romands, moins 31 % dans le diocèse de Coire et seulement moins 15 % dans celui de Lugano. L'impression des fidèles est donc corroborée par les chiffres.

L'abbé Pierre-Yves Maillard, prêtre du diocèse de Sion et directeur du Séminaire diocésain à Fribourg, remarque cependant qu'on fait moins attention à la baisse très sensible (un quart en vingt ans) du nombre des baptêmes ou des mariages religieux célébrés dans notre pays. Celle-ci expliquerait celle-là.

Face à cette diminution massive du nombre des prêtres, les diocèses ont réagi différemment. Les trois évêchés de Bâle, Saint-Gall et Coire ont engagé des assistants pastoraux, hommes et femmes, et des diacres permanents pour assurer la pastorale paroissiale. Ce qui a permis de maintenir à un niveau stable le nombre global des collaborateurs pastoraux au bénéfice d'une formation théologique.

Dans le diocèse de Lugano, la présence du Séminaire du mouvement du Chemin néocatéchuménal a permis depuis les années '90 une « transfusion » de nouveaux prêtres.

Le diocèse de Sion et celui de Lausanne, Genève et Fribourg ont emprunté une troisième voie. Leurs faibles ressources financières ne leur permettant pas de recruter un nombre important d'assistants pastoraux laïcs pour pallier la diminution du clergé, ils engagent des animateurs et auxiliaires pastoraux, principalement des femmes, qui ne possèdent pas une formation théologique universitaire ou équivalente.

La signification du prêtre

Je suis frappé par l'absence ici des contributions théologiques sur la signification du prêtre diocésain. L'article de Stéphanie Klein, professeur de théologie pastorale à Lucerne, intitulé *Renforcer avec courage le ministère presbytéral* et qui s'inspire de la théologie de Karl Rahner, a disparu de la version française !

Autre remarque, je n'ai observé que peu de convergence dans les contributions des responsables ecclésiaux, vicaires généraux, vicaires épiscopaux, directeur de séminaire. Seul membre de la Conférence épiscopale à s'exprimer, l'abbé Martin Werlen d'Einsiedeln le fait avec courage, mais on pressent qu'il n'y a pas dans la Conférence de

vision et d'objectif communs pour répondre aux défis actuels et à venir. Le recours plus massif à des prêtres étrangers, africains notamment, n'est pas une solution.

L'abbé Marc Donzé, vicaire épiscopal du canton de Vaud et théologien, plaide pour la formation d'équipes pastorales avec un prêtre modérateur et un-une animateur-trice responsable. Ces équipes multiformes d'hommes et de femmes rassemblent des ministères différents et complémentaires, ceux proprement du prêtre (célébrer l'eucharistie et la réconciliation) mais aussi les services de visites aux malades, de célébration des funérailles, de préparation au mariage, au baptême, de catéchèse... Ce modèle n'est pas aisé à mettre en place car il suppose une entente profonde entre le prêtre et l'animateur ou l'animatrice responsable. Quelques fois, on a la structure mais pas le curé modérateur capable d'animer une équipe. Par ailleurs, il faut beaucoup expliquer ce système, pour que le Peuple de Dieu, les fidèles, comprennent ces nouvelles structures. De son côté, Pierre-Yves Maillard observe que les qualités demandées aujourd'hui à un tout jeune prêtre sont celles qui étaient attendues autrefois des seuls prêtres à qui l'on confiait des mandats particuliers sur le plan diocésain, donc plus exigeants. La raréfaction a pour conséquence d'augmenter la pression sur les séminaristes, note le responsable de formation.

Reste la question cruciale de la proximité entre les agents pastoraux et les gens. Les petites paroisses formaient

un filet à petites mailles, relève Marc Donzé ; les unités pastorales constituent un filet à grosses mailles.¹ Si l'on élargit encore les mailles à cause du manque de prêtres modérateurs, « la situation devient presque impossible à gérer », note le vicaire épiscopal. Le même Donzé se montre prudent sur l'ordination de gens mariés, des hommes qui ont fait leurs preuves, mais quelles preuves ? demande-t-il. La preuve essentielle n'est pas tant la formation théologique mais la capacité de conduire une communauté ecclésiale, c'est-à-dire de rassembler des personnes dans l'unité, pour la réalisation de la vie chrétienne, pour l'écoute de la Parole et pour la prière.

Un tel homme - ou femme, j'ajouterais - pourrait-il être ordonné moyennant une formation adéquate ? Qui discernerait cette aptitude ? La question a déjà été posée au Synode des catholiques suisses, il y a quarante ans, et par l'Assemblée diocésaine 2000 du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Mais nous savons que la réponse ne nous appartient pas en propre, souligne l'homme d'Eglise, faisant allusion au blocage de Rome.

A noter que les Eglises réformées sont également confrontées à une crise d'identité, au manque de reconnaissance et à la question du nombre de pasteurs et de diacres nécessaire pour assurer leur mission.²

L'évolution actuelle en Occident, conclut Marc Donzé, invite à repenser la place du prêtre comme pasteur d'une communauté, pasteur avec d'autres, dans un esprit de coresponsabilité, au service de l'unité et de la justice, dans la ligne même de l'eucharistie qu'il a mission de présider.

Joseph Hug

1 • Cf. **Charles Hussy**, in *choisir* n° 623, novembre 2011.

2 • Cf. **Patricia Briel**, in *Le Temps* du 17.2.2012.

Théologie morale

Un manuel de théologie morale annonce la quatrième de couverture... Est-ce encore faisable dans des sociétés pluralistes comme les nôtres ? L'auteur, professeur de théologie morale au Centre Sèvres, les Facultés de théologie et de philosophie des jésuites à Paris, répond clairement par l'affirmative, à condition toutefois de s'entendre sur la spécificité chrétienne. Je retiens trois points de repère.

L'éthique s'enracine dans une herméneutique. Pour s'orienter, il faut interpréter son propre désir d'éthique, les récits bibliques et les jalons normatifs que pose la tradition. Ainsi le désir éthique individuel peut être subjectif s'il n'est pas guidé par des sources externes : il s'agit donc d'interpréter ce désir, de le former. La Bible, pour sa part, contient certes des normes comme le décalogue, mais elle raconte surtout comment des personnages, à commencer par Jésus, agissent : il s'agit d'une « méta-éthique ». La tradition, enfin, permet de guider la conscience, mais elle est aussi sujette à interprétation à la lumière de la Bible et du sens de la foi des croyants et des croyantes, à l'exemple de la morale sexuelle.

La justice et l'amour sont indispensables l'une à l'autre. La règle d'or « faites à autrui ce que vous voudriez qu'il vous fasse » est un principe de justice inscrit dans une logique d'équivalence. Le commandement d'amour « aimez vos ennemis » fait entrer dans une logique de surabondance. Les chrétiens, sûrs de la surabondance de l'amour divin, ont la capacité d'interpeller la société

sur les limites de sa justice, qui risque sans cesse de se réduire à un calcul utilitariste dans lequel on finit par ne prêter qu'aux riches.

Le contenu de la morale chrétienne n'est pas spécifique, c'est le sens que la foi lui donne qui est original. La conclusion de l'auteur s'inscrit dans la tradition thomiste : « La vie chrétienne renvoie aux exigences de la commune humanité » (p. 342). Il souligne la pertinence que peut avoir aujourd'hui la morale des vertus et la notion de loi naturelle. La raison est apte à découvrir ce que la Parole divine révèle comme normes de comportement, mais cela ne va pas sans discernement, où prière, pondération des arguments, dialogue et information jouent un grand rôle. La vie spirituelle, personnelle et communautaire nourrit ainsi la vie morale et fait partie intégrante du processus de discernement du croyant.

Ce livre est bien un manuel. Table des matières détaillées, visite des principaux auteurs de la pensée éthique, d'Aristote à Kant, de St-Augustin à Habermas, il nourrit la réflexion, permet de ressaisir de nombreuses questions contemporaines. Il souligne surtout que rien n'est acquis : obéir à des normes ne fonde pas encore un agir moral, il faut interpréter le donné. Ce livre appelle à la liberté, non sans rappeler que certains interdits, comme celui de l'adultère, restent indispensables à cette liberté !

Jean-Claude Huot

Alain Thomasset s.j.
Interpréter et agir.
Jalons pour une
éthique chrétienne,
Paris, Cerf 2011, 412 p.

Un militantisme existentiel

Beaucoup d'auteurs ont mis en évidence les failles de la théorie économique standard en dénonçant qui le mythe du marché pleinement concurrentiel, qui la fiction de l'*homo œconomicus* parfaitement rationnel. Christian Arnsperger, professeur à l'Université de Louvain, va plus loin. Prenant au sérieux le fait qu'un acte économique est d'abord un acte humain, il montre que le capitalisme est basé sur une vision tronquée de l'existence.

Un petit récit fonde le propos. L'être humain redoutait depuis toujours l'indigence, la servitude et la mort. Un jour, au XVIII^e siècle, il crut avoir trouvé comment se prémunir contre « l'anéantissement physique et l'implosion mentale » : en disposant d'un maximum de biens matériels. C'est ainsi que la croissance devint un « impératif existentiel et moral ». Mais trois siècles plus tard, il s'avéra que ces efforts étaient contre-productifs, l'augmentation de la production s'accompagnant d'une stagnation ou d'une diminution du sentiment de bien-être. Notre être humain se retrouva mal dans sa peau, asservi à un système insensé qui l'empêchait d'être lui-même.

La reconstruction historique permet d'expliquer pourquoi l'Occident s'est fourvoyé : parce qu'il a cru que le désir infini de l'homme n'était qu'une forme de besoin que le marché pouvait satisfaire, et que l'abondance matérielle ferait disparaître le sentiment de manque ; il ne s'est pas avisé que la seule

manière de répondre à l'angoisse, c'était de croire en humanité. L'erreur fut donc philosophique.

Sur cette base, Arnsperger trace la voie à suivre. Nous devons apprendre à gérer différemment nos peurs. C'est ici que la spiritualité est appelée à jouer un rôle-clé, car elle nous permet « de nous déconditionner - de vivre tout autrement notre condition ». Comment ? En nous faisant comprendre que nous pouvons nous limiter sans nous mutiler, que le détachement et le lâcher-prise, l'acceptation de la finitude et de la dépendance, la frugalité et le partage sont les meilleurs instruments pour gérer nos angoisses.

L'auteur sait qu'il ne suffit pas de dire « il n'y a qu'à ». Il ne croit pas non plus à la révolution. Ce qu'il demande, c'est que les personnes désireuses de « vivre une libre expérimentation existentielle » puissent s'adonner à leur quête. Aussi appelle-t-il de ses vœux la création d'un revenu de transition économique, une sorte d'allocation universelle.

Les propositions paraîtront utopiques à certains. On peut aussi regretter qu'Arnsperger, plutôt libertaire, n'insiste pas davantage sur l'importance d'une culture commune ou même d'une foi partagée, pour que le militantisme existentiel ne fasse pas long feu - combien d'exemples passés l'ont montré ! Mais l'ouvrage est un bol d'air frais en des temps où nous pourrions être tentés de baisser les bras.

Yvan Mudry

Christian Arnsperger,
L'homme économique et le sens de la vie. Petit traité d'alter-économie, Paris, Textuel 2011, 134 p.

■ Philosophie

Friedrich Schleiermacher
Conférences sur l'éthique,
la politique et l'esthétique
1814-1833

Traduction, introduction, présentation de
 Jean-Marc Tétaz
 Genève, Labor et Fides 2011, 464 p.

Lorsqu'on prononce le nom de Schleiermacher (1768-1834), on pense immédiatement aux cinq *Discours sur la religion* (1799) ou aux *Monologues* (1800) consacrés au rapport individu/communauté, mais guère aux *Conférences* que Jean-Marc Tétaz a traduites et annotées avec un soin tout à fait remarquable (on lui doit en particulier une forte introduction générale). Cela signifie : rendre compte de cinq *Conférences sur l'éthique* (1819) ; de trois *Conférences sur la théorie de l'Etat et l'art politique* (1814-1817) ; et de trois *Conférences sur l'esthétique* (1831-1833), chacune des onze conférences faisant l'objet d'une présentation fine et détaillée. Il s'agissait aussi de présenter le contexte à la fois historique et philosophique dans lequel ce romantique contemporain de Hegel réagit - comme ce dernier mais avec d'autres armes - à l'influence de Kant. C'est ainsi qu'on lit : « La critique romantique des Lumières (...) propose le programme d'une éthique capable d'englober tous les aspects de l'humanité de l'homme, de dégager la signification éthique de l'ensemble des configurations dans lesquelles s'organise l'activité humaine. »

Ce sens de la totalité dans son rapport à l'individualité se répercute sur les considérations politiques, où le sens de la communauté nationale tranche entre l'absolutisme étatique et un libéralisme qui finalement met en danger l'Etat. A son tour, l'esthétique relève d'un même sens du monde naturel organisé, dans lequel chacun peut exprimer son dynamisme propre. « C'est la tonalité de la vie du sujet - de l'être soi-même - dans le monde et aux prises avec le monde qui va inspirer le travail de l'imagination, lui insuffler une vie qui n'est autre que la vie de l'esprit. » Merci à Jean-Marc Tétaz pour ce magnifique ouvrage.

Philibert Secretan

Sous la direction de

Emmanuel Falque

La grâce de penser

Hommage à Paul Gilbert

Bruxelles, Lessius 2011, 206 p.

Quiconque se demande ce qu'est la métaphysique, condamnée à mort par Kant mais jamais exécutée et toujours vivante, aura avantage à lire *La grâce de penser*, un hommage que dix auteurs rendent au jésuite belge Paul Gilbert. Autant de vifs éclairages, projetés sur le large horizon qu'ouvre ce titre fastueux.

La grâce, c'est-à-dire quelque chose qui relève de l'expérience spirituelle, mais la grâce de *penser*, c'est-à-dire de s'activer, aimerais-je dire, sous la pression de ce souci essentiel, vital, fondamental mais énigmatique de « sentir par l'être ». *Was heisst Denken ?* demandait Martin Heidegger, qui fut l'un de ceux qui rétablirent une certaine idée de la métaphysique.

Ici beaucoup d'espace est occupé par le problème « philosophie et spiritualité ». Ou comme l'écrit Philippe Cappelle-Dumont en épilogue : « Nous sommes conduits jusqu'à ce lieu pivot où la métaphysique reconnaît en son sein la puissance de la détermination spirituelle et sollicite l'accompagnement de l'esprit sans amputation. » On peut donc deviner que la métaphysique accorde, non sans tensions, les exigences de la rigueur philosophique, donc l'érudition et le souci des articulations précises, et l'énergie patiente de l'arrachement à ce que déjà Platon savait être la caverne de l'immédiat. Ou comme le dit Paul Gilbert lui-même : « La métaphysique ne se définit pas d'abord par des principes mais par des transgressions. » Des transgressions, soit des dépaysements géographiques que Paul Gilbert assumait dans une carrière au long cours, mais surtout des audaces intellectuelles que ce livre permet de découvrir avec un intense plaisir.

Philibert Secretan

 ■ Biographie

Bernard Reymond
Auguste Sabatier
Un théologien à l'air libre (1839-1901)
 Genève, Labor et Fides 2011, 144 p.

Bernard Reymond nous présente un théologien trop méconnu : Auguste Sabatier. Dans un siècle déchiré entre une orthodoxie protestante rigide et un libéralisme nouveau, celui-ci s'est centré sur la personne de Jésus pour développer sa pensée théologique.

Après une présentation succincte de la vie du théologien, l'auteur montre comment celui-ci a appliqué de façon étonnante le concept d'évolution de Darwin à Paul. Il a ainsi permis au milieu protestant de son époque de ne plus lire Paul comme un traité de dogmatique lisse, mais de repérer dans le texte des indices historico-critiques ainsi que le « fait moral » qui a mis en route l'apôtre dans son acte d'écriture.

Un chapitre de cette biographie est consacré à l'œuvre de Sabatier sur Jésus, « placé au centre » de sa vie et de sa pensée. Combattant autant *La vie de Jésus* de Renan que celle de Strauss, Sabatier a insisté sur la psychologie et la personnalité de Jésus, sur « son génie ». Quand il fait de la christologie, il n'évoque pas les dogmes des premiers conciles œcuméniques, mais plutôt le mystère de la foi qui nous a été donnée par de la « poésie » et des « symboles ». Et c'est toujours le thème de l'évolution qu'il utilise pour travailler la notion protestante de dogme.

Sabatier s'est aussi attaqué au problème des miracles, fortement remis en question par les progrès des sciences. Cela l'a amené à se mêler de la controverse entre science et religion, puis à formuler que « le symbole est le seul langage qui convienne à la religion ». Jugeant sévèrement l'autorité lorsqu'elle porte atteinte à l'autorité de Dieu, il a fortement critiqué le catholicisme.

Bernard Reymond explicite combien Sabatier et son collègue Eugène Ménégoz sont représentatifs de « l'école de Paris » et de son « symbolo-fidéisme » prenant appui principalement sur la Bible. Ils ont ainsi ouvert une voie à la théologie protestante, la préparant à recevoir la pensée de Paul Tillich et de Rudolph Bultmann.

Anne Deshusses-Raemy

John Gerassi
Entretiens avec Sartre

Paris, Bernard Grasset 2011, 526 p.

Dans les années '70, J.P. Sartre (déjà engagé sur le chemin de la vieillesse) accepte de se laisser interviewer par un journaliste et intellectuel militant qu'il a vu naître et grandir, fils d'amis qu'il aimait beaucoup.

Les rencontres se succèdent pendant quatre ans et nous découvrons avec plaisir un Sartre accueillant, plein d'humour, souvent sarcastique, répondant avec sincérité aux questions pertinentes, parfois un brin impertinentes, que lui pose son interlocuteur. Nous revisitons ainsi l'enfance d'un petit garçon qui se sait laid mais qui est très conscient de sa supériorité intellectuelle, son adolescence, sa jeunesse, ses écarts amoureux, son « contrat » avec sa compagne de vie, ses combats, ses analyses politiques, son regard perçant sur les événements (Front populaire, guerre civile espagnole, fascisme, Seconde Guerre mondiale, guerre d'Algérie, mai 68) et sur des personnages importants (dont un certain de Gaulle qu'il n'aimait pas). Ces rencontres sont comme des leçons d'histoire dans lesquelles nous replongeons, accompagnés d'un guide brillant qui ne nous laisse aucun repos. Un guide qui, se référant au Che et à Nizan, déclare que « c'est la haine de l'injustice et l'amour des compagnons de souffrance qui font le révolutionnaire, qu'on se révolte par haine et qu'on devient révolutionnaire par raison. » Comme Castro, il se dit romantique : « Je crois en la justice mais comme il n'y a pas de justice en ce bas monde, je suis donc un romantique. » Relevons que ces entretiens, d'abord dactylographiés (2000 pages), ont sommeillé près de quarante ans dans un tiroir d'où l'auteur, devenu vieux lui aussi, les a sortis et en a tiré les moments les plus forts, pour nous les offrir dans un livre passionnant.

Marie-Luce Dayer

 ■ Littérature

Laurent Feuz
Derniers murmures derrière les murs

Lausanne, D'en bas 2011, 92 p.

L'auteur, après des études d'histoire et de littérature, parcourt les pays du Moyen-Orient et pendant cinq ans travaille dans

une organisation humanitaire, confronté ainsi à une réalité cruelle.

Il nous offre, dans ce livre au titre évocateur, quatre récits tous plus poignants les uns que les autres. Quatre personnages vivant dans la bande de Gaza viennent à notre rencontre. Deux adolescents et deux vieilles personnes. Les adolescents, qui vivent un quotidien tissé de peur et d'incompréhension, nous étreignent le cœur : grandir et survivre dans une telle atmosphère d'insécurité, d'injustice ressentie violemment, ne peut que conduire au désir de vengeance. Les deux personnes âgées, qui ont vécu une succession de conflits (1948, 1956, 1967, 1973), se sentent tellement humiliées par des contraintes de toutes sortes qu'elles ne peuvent que s'accrocher désespérément à des lambeaux de dignité humaine.

La lecture de ces récits est si intense qu'il n'est plus possible de lire ou d'écouter les nouvelles du monde comme avant.

Marie-Luce Dayer

Hélène Richard-Favre

Nouvelles de rien / Nothing still

Traduction anglaise Eric Foëx
Lausanne, D'en bas 2011, 164 p.

L'auteure avait publié en 2009 *Nouvelles de personne*, recueil de textes très courts, avec une traduction en anglais sur les pages de gauche. Elle nous revient cette année avec le même style de livre, que j'ai à nouveau beaucoup apprécié.

Son sens aigu de l'observation et, sans aucun doute, de l'écoute lui permet de mettre en scène des personnages ordinaires, très solitaires, fantasmant beaucoup sur « l'amour », sur les joies et les chagrins qu'il ne manque jamais de provoquer. Ces hommes et ces femmes, souvent plus près de la vieillesse que de la jeunesse, provoquent chez la lectrice que je suis, autant d'amusement que de tristesse.

Comment l'auteure parvient-elle à être si près de la « folie » et à pouvoir en rendre compte d'une façon si légère et si naturelle ? Mettre en scène Nietzsche n'est pas à la portée de tout le monde ! Entrer comme ça, sans rendez-vous, chez un psychiatre non plus ! Hélène Richard-Favre semble se glisser avec une telle aisance dans les cerveaux dits « dérangés » qu'on en reste confondu. Ce livre composé de 47 textes, avec une

excellente traduction anglaise, se lit presque d'une traite et une fois encore j'ai envie de dire à l'auteure « au revoir », à bientôt.

Marie-Luce Dayer

■ Sciences

Dominique Lambert, Valérie Paul-Boncour
Scientifique et croyant

Pistes de réflexion pour les chercheurs et enseignants catholiques

Paris, l'Emmanuel 2011, 214 p.

Deux scientifiques chevronnés et croyants catholiques non moins convaincus réfléchissent ensemble aux conditions dans lesquelles il est possible de relier, sans concessions, les exigences de la rationalité scientifique et une authentique vie de foi. Leur ouvrage, qui a le grand mérite de la simplicité d'écriture et de la clarté d'expression, se construit autour de quatre axes majeurs.

Premièrement, le devoir de s'imposer la discipline des études non seulement au plan scientifique mais également au plan théologique, avec les apports philosophiques que cela implique. L'important corollaire est alors l'estimation des justes relations entre science et croyance : ni concordisme ni discordisme, mais des relations dans lesquelles chaque partie réagit intelligemment aux questions soulevées par l'autre.

Ensuite, l'estimation de la valeur de la communauté scientifique, en réaction contre l'idée que les religions divisent alors que seule la science réunirait. Troisièmement, montrer comment faire des découvertes de la science une occasion d'adoration et de prière. Enfin, le croyant se doit de rendre raison de sa foi avec autant de conviction spirituelle que d'honnêteté intellectuelle.

Ce petit ouvrage se veut un guide pour tous les croyants travaillant, à des titres divers, dans des institutions d'enseignement et de recherche. Un livre utile et attachant.

Philibert Secretan

Abel Olivier, *Paul Ricœur, Jacques Ellul, Jean Carbonnier, Pierre Chauu. Dialogues*, Genève, Labor et Fides 2012, 138 p.

Alfeyev Hilarion, *L'Orthodoxie. La doctrine de l'Église orthodoxe*, Paris, Cerf 2012, 464 p.

Aoun Mouchir Basile, *Heidegger et la pensée arabe*, Paris, l'Harmattan 2011, 148 p.

Beaupère Maurice René, *Nous avons cheminé ensemble. Un itinéraire œcuménique*, Lyon, Olivétan 2012, 192 p.

Canciani Domenico, *Simone Weil. Le courage de penser*, Paris, Beauchesne 2011, 520 p.

Chenevière Guillaume, *Rousseau, une histoire genevoise*, Genève, Labor et Fides 2012, 414 p.

*****Col.**, *Riches et pauvres dans l'Église ancienne*, Paris, J.-P. Migne 2011, 402 p. [43905]

*****Col.**, *Où est la vérité ? La théologie aux défis de la « Radical Orthodoxy » et de la déconstruction*, Genève, Labor et Fides 2012, 358 p. [43992]

Du Roy Olivier, *La Règle d'or. Histoire d'une maxime morale universelle. De Confucius à la fin du XIX^e siècle*. Premier volume, Paris, Cerf 2012, 902 p.

Du Roy Olivier, *La Règle d'or. Histoire d'une maxime morale universelle. Le XX^e siècle et essai d'interprétation. Second volume*, Paris, Cerf 2012, pp. 913-1518

Dubost Michel, *Vous êtes comme des dieux*, Paris, Desclée de Brouwer 2012, 290 p.

Egger Michel Maxime, *La terre comme soi-même. Repères pour une écospiritualité*, Genève, Labor et Fides 2012, 322 p.

Guerman Nadia, *Les enfants de Rogojine*, Lausanne, Noir sur Blanc 2012, 336 p.

Hölmüller Edouard Philippe, *L'envol. Fragments de langue paternelle*, Lausanne, D'en bas 2012, 156 p.

Kässmann Margot, *Au milieu de la vie. Quel avenir après cinquante ans ?* Genève, Labor et Fides 2011, 210 p.

Lossky Vladimir, *Théologie dogmatique*, Paris, Cerf 2012, 204 p.

Maillard Jean-Baptiste, *Dieu et internet. 40 questions pour mettre le feu au web*, Nouan-Le-Fuzelier, Béatitudes 2011, 304 p.

Monnard-Elhajhasan Arlette, *Accoucheuse à Tulkarem. Trente-sept ans dans l'intimité palestinienne*, Genève, Labor et Fides 2012, 162 p.

Potdevin Jean-Marc, *Les mots ne peuvent dire ce que j'ai vu. L'expérience mystique d'un business angel*, Paris, l'Emmanuel 2012, 188 p.

Radovic Amphiloque, *Le mystère de la Sainte Trinité selon saint Grégoire Palamas. Suivi d'un entretien avec l'archiprêtre Jivko Panev*, Paris, Cerf 2012, 326 p.

Rau Olivier, *Terre précieuse. De quelques remèdes au phénomène de la thésaurisation du sol*, Lausanne, Centre Patronal 2012, 114 p.

Richi Alberti Gabriel, *Théologie du Mystère. La pensée théologique de Marie-Joseph Le Guillou o.p.*, Paris, Parole et Silence 2012, 280 p.

Roch Philippe, *Dialogue avec Jean-Jacques Rousseau sur la nature. Jalons pour réenchanter le monde*, Genève, Labor et Fides 2012, 210 p.

Serres Michel, *Le Mal propre. Polluer pour s'approprier*, Paris, Le Pommier 2012, 118 p.

Serres Michel, *Temps des crises*, Paris, Le Pommier 2012, 112 p.

Thomas d'Aquin, *Commentaire de l'épître aux Ephésiens*, Paris, Cerf 2012, 400 p.

Torrell Jean-Pierre, *Saint Thomas d'Aquin. L'homme et son œuvre*, Paris, Cerf 2012, 368 p.

Zehr Howard, *La justice restaurative. Pour sortir des impasses de la logique punitive*, Genève, Labor et Fides 2012, 98 p.

Miracles

Grand événement pour la communauté orthodoxe de Skopje, en Macédoine. Juste avant Pâques, dans une église de la ville, des icônes et des fresques se sont mises à briller sans explication apparente, comme si quelque chose d'invisible les nettoyait de haut en bas. Le pope du lieu et nombre de fidèles crient au miracle. En est-ce un ? Sans doute pas. Tout comme pour les statues qui pleurent ou le pain eucharistique qui saigne, je suis persuadée qu'on va tôt ou tard trouver la cause de ce rutillement d'icônes, et qu'elle n'aura rien de surnaturel.

N'allez surtout pas en conclure que je ne crois pas aux miracles. J'y crois au contraire dur comme fer. En particulier le matin quand je me réveille, en constatant que mon cœur est toujours opérationnel, de même que ma cervelle, et que je suis toujours capable de sauter du lit, d'aller à la fenêtre, de regarder la rue, les gens qui passent, le ciel, et d'entendre le fracas des camions-poubelles, et de pondre des rimes en -el.

Et j'y crois encore plus quand revient le printemps et sa magie saisonnière. Il suffit d'un rien, d'un souffle de vent, d'un battement d'aile, et hop ! elle opère. A peine sortis de leur long sommeil, les arbres de ma cour se mettent à faire du vert. Vous me direz que ça n'a rien d'extraordinaire, vu que le boulot de tout arbre, en phase printanière, consiste précisément à faire du vert. D'accord ! N'empêche que, quand on y pense, c'est un prodige sans pareil. Et si on ne le considère plus comme tel, c'est juste parce qu'on a tendance à s'habituer aux miracles, comme on s'habitue à sa propre existence, et à celle de l'espèce humaine, et de l'immensité de l'Univers, et de l'amour qui l'ensemence.

Il s'agit là évidemment de miracles majeurs, tellement énormes qu'ils nous bouchent l'horizon, si bien que, paradoxalement, on les vit sans les voir ni s'en émouvoir, sauf, peut-être, lors de la naissance d'un enfant. Mais il y a aussi des miracles mineurs, des petits miracles de rien du tout, moins envahissants que les grands, donc plus faciles à apprivoiser. Une fleur qui pousse au bord du trottoir. Une dame qui me sourit dans le bus. Une musique en-

tendue par hasard - si belle que j'en ai des frissons. Un parfum oublié qui me rebranche sur mon enfance.

A ce stade, bien des gens vont sans doute me conseiller d'ouvrir mon dictionnaire au mot « miracle », vu que sa définition officielle, qui fait mention d'une intervention surnaturelle ou divine, ne semble pas du tout correspondre à la mienne. C'est exact. A moins de considérer que la vie est un don de Dieu, et qu'elle constitue donc effectivement, dans toutes ses manifestations même les plus banales, un miracle au sens premier du terme.

Mais si vous voulez un miracle selon la tradition, un miracle de guérison comme dans l'Evangile, aussi incompréhensible pour la science que dérangentant pour les incroyants, eh bien ! j'en ai un à vous proposer, dont a été gratifiée une femme chère à mon cœur - appelons-la Léa.

C'était un matin de la Semaine Sainte, pendant la messe. A peine l'office commencé, voilà que Léa, qui n'a plus vingt ans, fait une crise d'angine de poitrine.

Elle fouille dans son sac pour prendre sa trinitrine. Et constate qu'elle l'a oubliée à la maison. Malgré la douleur, très forte, elle reste fidèle au poste. A la communion, c'est en titubant qu'elle s'avance vers l'autel, le thorax comprimé comme dans un étau. Et au moment exact où elle prend l'hostie, stupeur ! L'étau se desserre, la douleur s'évanouit, exactement comme si elle venait d'avaler un comprimé de trinitrine. Léa rentre chez elle, fraîche comme un gardon, rendant grâce à Dieu « qui a beaucoup d'humour », rigole-t-elle. Que dire de plus ? La Vie est belle.

Gladys Théodoloz



JAB
CH-1227 Carouge
PP/Journal

FÊTES DE LA FOI

Baptême
Communion
Confirmation

librairie
saint-paul



Livres
Objets religieux
CD et DVD

Pérolles 42, 1700 Fribourg
Tel. 026 426 42 11 / fax 026 426 42 00 / librairie@st-paul.ch

